



R A P P O R T
A N N U E L

2023

CONTENU

- 03** Message du président
- 04** Message du directeur général
- 05** Comité du communiqué
- 06** Comité des cotisations déterminées
- 07** Comité de gouvernance et des candidatures
- 08** Comité des relations avec le gouvernement
- 09** Comité sur les pratiques d'investissement
- 12** Comité de gérance des investisseurs
- 13** Comité des services aux membres
- 14** Comité de gestion des risques
- 15** Groupe de travail sur les activités de placement
- 17** Présentations
- 21** Conseils régionaux
- 22** Développement professionnel
- 34** PIAC en chiffres
- 35** Célébrer l'excellence
- 37** Comité de la vérification et des finances
- 38** État financier
- 39** Conseil d'administration
- 40** Informations de contact





DAVE LAWSON

En 2023, PIAC a connu un succès remarquable dans tous nos principaux domaines d'activité.

Les conférences phares sur les placements de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) se sont tenues en personne à Québec et à Halifax, avec une forte participation et d'excellents commentaires sur les programmes. Les événements en personne ont connu un grand succès, mais nous sommes conscients que tous les membres ne peuvent pas y assister et il est important que nous continuions à offrir des moyens d'entrer en contact et d'échanger des connaissances dans des formats interactifs. C'est ce que nous avons fait avec les déjeuners régionaux, les webinaires et PIAC Exchange - notre forum en ligne pour les membres.

Assurer cet échange de connaissances sur les saines pratiques de placement et la bonne gouvernance reste au cœur de notre mission. Le plan stratégique de PIAC se concentre sur les priorités suivantes :

MOBILISATION DES MEMBRES - Ces dernières années, nous avons révisé les règles d'adhésion à PIAC pour permettre la participation d'un plus grand nombre de membres du personnel des organisations membres. Cela a eu un impact notable, puisque le nombre de nos membres a récemment dépassé les 1100 personnes - contre environ 700 en 2019. Nous sommes conscients que bon nombre de nos membres n'ont peut-être pas la possibilité d'assister à une conférence, c'est pourquoi le Conseil d'administration a donné la priorité à la recherche de nouveaux moyens de mettre à contribution les membres. Cela inclut nos nouveaux Forums des membres sur le Web, qui sont des discussions animées sur des sujets d'intérêt pour les membres. En 2023, nous avons organisé sept de ces événements, auxquels ont participé plus de 180 membres.

PLAIDOYER - Les efforts déployés par PIAC pour s'engager auprès des organismes de réglementation et des représentants du gouvernement se classent systématiquement dans les sondages auprès des

membres comme étant très importants pour ces derniers. Le Comité des relations gouvernementales de PIAC, qui dirige nos efforts de représentation, a connu une année 2023 très chargée. Le Comité a déployé des efforts notables pour répondre au gouvernement qui a cessé d'émettre des obligations à rendement réel, souligner l'opposition de PIAC à la modification du projet de loi C 228, fournir des commentaires sur l'ébauche du plan stratégique de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR), sur le projet de règlement de consultation du ministère des Finances sur les régimes de cotisations négociées et les soldes non réclamés, et répondre à l'énoncé économique de l'automne, parmi de nombreuses autres activités de représentation. Comme toujours, nous invitons les membres à nous faire part de leurs commentaires sur nos priorités en matière de représentation.

RESSOURCEMENT - Le succès de PIAC est le résultat direct du travail de nos bénévoles passionnés et du personnel exemplaire du bureau de PIAC. L'année 2023 a été une année importante pour la relève et pour assurer la continuité et la poursuite d'une exécution sans faille par le bureau de PIAC. Le recrutement de notre prochain directeur général a été achevé au début de 2023, et le Conseil d'administration est heureux d'avoir accueilli Don Andrews en tant que nouveau directeur général adjoint de PIAC. Plus tard en 2023, nous avons recruté en vue de pourvoir le nouveau poste de gestionnaire des relations gouvernementales et externes et avons accueilli Romina Cortina au sein de la famille de PIAC. En 2024, nous nous préparons à la retraite extrêmement bien planifiée de notre directeur général de longue date, Peter Waite.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier le personnel du bureau de PIAC et les plus de 150 bénévoles pour leur engagement continu au service des membres de PIAC. Grâce à leurs efforts, PIAC reste plus dynamique que jamais et est bien placée pour continuer à tirer parti de ses principales réussites. Je tiens également à remercier les directeurs sortants Sean Hewitt et François Quinty ainsi que la directrice sortante Katherine Preston pour leurs nombreuses contributions à PIAC au fil des ans. Je suis heureux d'accueillir Alison Gould, Sean Kulik et Ying Wu au sein du Conseil. Le Conseil continue de refléter la diversité de ses membres, qui comprennent des professionnels des pensions provenant de grandes et de petites organisations de tout le pays.



PETER WAITE

Alors que je prépare mon 20^e et dernier rapport annuel en tant que directeur général, je suis frappé par l'ampleur des changements intervenus au cours des deux dernières décennies et

par le fait que beaucoup de choses sont restées inchangées.

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ?

- Lorsque j'ai commencé, l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) comptait environ 140 membres individuels... dont elle assurait le suivi sur une feuille de calcul Excel. Aujourd'hui, nous comptons plus de 1 100 membres et nous utilisons une plateforme de gestion d'association sophistiquée pour suivre vos préférences et votre engagement auprès de votre association.
- Chaque année, PIAC envoyait deux ou trois lettres à un nombre limité d'organismes de réglementation sur un éventail assez restreint de questions sur les placements des régimes de retraite. Aujourd'hui, nous soumettons une vingtaine de demandes par an à toutes les autorités compétentes du pays sur un large éventail de sujets liés à la gestion des retraites.
- Malgré son envergure nationale, PIAC était une organisation très centrée à Toronto. En dehors des conférences, les déjeuners et les événements sociaux se déroulaient tous à Toronto. Les comités qui se réunissaient en personne le faisaient à Toronto. Cette situation a pris fin au bout d'un an, car j'ai insisté pour que nous élargissions notre champ d'action.
- Les réunions régionales étaient organisées au Québec... maintenant, elles se déroulent d'un océan à l'autre.
- Nos offres de formation se limitaient aux conférences du printemps et de l'automne et à un séminaire occasionnel. Ces événements étaient tous axés sur les placements, ce qui serait aujourd'hui considéré comme dépassé. Si les conférences du printemps et de l'automne restent axées sur les placements, les thèmes abordés sont beaucoup plus diversifiés. Nous avons également une conférence spécialisée sur la fiscalité et, grâce aux nouvelles technologies, nous avons élargi nos méthodes pour rassembler les membres et échanger des informations par le biais de webinaires, de forums pour les membres et de conférences virtuelles.

ET QU'EST-CE QUI EST RESTÉ INCHANGÉ?

- PIAC reste résolument « pilotée par les membres ». Nos membres créent ou entretiennent le contenu des programmes, des bulletins d'information et du site Web.

Les membres donnent l'orientation à toutes les questions de représentation.

- Les bénévoles continuent de créer une réelle valeur ajoutée pour les membres et nous sommes passés de 40 à 157 bénévoles.
- PIAC reste résolument une organisation de caisses de retraite réservée aux acheteurs.
- PIAC reste concentrée sur les besoins des promoteurs, des membres et des bénéficiaires.
- Il y a une absence frappante de jeu politique interne au sein du conseil d'administration et des comités... en tant que directeur général, c'est une très, très bonne chose!
- L'image à l'externe de PIAC continue d'être non partisane avec une forte orientation technique.
- Compte tenu de l'importance de l'obligation fiduciaire, nous adoptons une approche frugale dans tout ce que nous faisons.
- Les membres paient les frais, y compris les bénévoles qui paient des frais d'inscription aux conférences qu'ils aident à organiser.
- Une trop grande partie de notre économie reste axée sur le court terme - à la merci de la tyrannie des rapports trimestriels sur les bénéfices qui stimulent la pensée à court terme, les artistes de l'argent vite fait, les spéculateurs, les dépouilleurs d'actifs. Les régimes de retraite étaient et sont toujours le meilleur antidote à cela. La cupidité peut en effet être bénéfique pour certains, mais les pensions le sont pour beaucoup, beaucoup plus.

Je tiens à souligner les personnes suivantes qui étaient bénévoles lorsque j'ai commencé et qui, vingt ans plus tard, sont toujours des bénévoles actifs! Voilà à quoi ressemblent le dévouement, la détermination et l'esprit d'entraide de PIAC.

Pierre Drolet | Kevin Fahey | Emilian Groch | Algis Janusauskas | Brenda King | Dave Lawson | Brenda McInnes | Betsy Springer | Gretchen Van Riesen

Je vous remercie de vos conseils, de votre soutien et de votre présence sur ce chemin avec moi.

Je terminerai en remerciant les dirigeants de PIAC : Dave Lawson, Antonietta Cicerone, Asif Haque et Graeme Hay, ainsi que les directeurs et les bénévoles des comités qui offrent tant de soutien au personnel de PIAC et qui se montrent si généreux avec leur temps et leur énergie.

Je suis très reconnaissante à notre équipe de collaborateurs qui rendent possible tout ce que je fais. Merci, Faith Featherstone, d'avoir été à mes côtés au cours de la dernière décennie. Merci à Chris Dawkins, Chona Cataquiz et Wil deGast qui ont permis la réalisation d'un grand nombre de choses. Bienvenue à Romina Cortina, notre nouvelle gestionnaire des relations gouvernementales et extérieures, et bien sûr à Don Andrews, qui me succédera à ce poste et avec qui j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à travailler au cours de l'année écoulée.

Nous sommes entre de bonnes mains.



OBJECTIFS

Transmettre et faire partager des informations au sujet des placements des régimes de retraite aux membres.

Le Comité du Communiqué (le « Comité ») considère le bulletin d'information

comme un prolongement important du mandat d'« entraide » de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) en ce qui concerne la rédaction d'articles qui fournissent des approches, des idées et des outils uniques ou qui, de toute autre façon, permettent aux lecteurs de mieux comprendre les défis auxquels le secteur canadien des pensions est confronté et les possibilités qui s'offrent à lui.

Les articles du Comité proviennent d'un large éventail de sources, notamment des membres de PIAC, d'autres comités de PIAC et de partenaires de l'industrie, en plus du Comité lui-même. Quatre numéros du bulletin Communiqué ont été mis en ligne en 2023. De plus, les membres peuvent accéder directement au site Web de PIAC et trouver le bulletin d'information par le biais des liens LinkedIn et des courriels générés par PIAC. Notre site Internet permet également de télécharger notre bulletin d'information en format PDF et de l'imprimer.

POINTS SAILLANTS

Le Comité a été très actif en 2023 et a publié un large éventail d'articles couvrant les grands thèmes, les classes d'actifs et les événements de PIAC. Sans surprise, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont été un sujet constant au cours de l'année, y compris l'aspect controversé de l'écoblanchiment et l'accent mis sur le « E » des facteurs ESG.

Les tables rondes avec des piliers récemment retraités de notre industrie ont été très appréciées. Parmi les points forts, citons les discussions avec Julie Cays et Jai Parihar. Les profils des membres comprenaient celui de Marlene Puffer d'AIMCO. Il y a également eu un article spécial intitulé « Apprendre à connaître Don Andrews » [traduction], le nouveau directeur général de PIAC. En outre, les marchés privés ont été largement couverts, notamment le crédit privé et la manière d'accéder à la classe d'actifs des infrastructures privées dans un environnement qui évolue rapidement. Parmi les autres sujets dignes d'intérêt, citons une discussion sur les modèles de risque, le retrait progressif des obligations protégées contre l'inflation et le début d'une nouvelle ère pour la couverture contre l'inflation au Canada. Les rubriques régulières comprenaient les résultats de l'enquête sur les actifs, les profils des comités, les réactions aux conférences, un résumé des soumissions et la notification d'événements.

MOT DE LA FIN

Le Comité continuera à produire un large éventail d'articles et veillera à ce que le Communiqué reste un outil de communication et d'information utile.

Au nom du Comité du Communiqué, j'aimerais exprimer ma gratitude aux membres des comités de PIAC et aux autres membres et bénévoles qui ont contribué au bulletin d'information en 2023. Je remercie tout particulièrement le personnel du bureau de PIAC pour son soutien, qui a permis au bulletin d'information d'atteindre ses objectifs et de respecter ses échéances.

MEMBRES

Marion Boddy, BCI

Sean Hewitt, VESTCOR

Steve Mahoney, NOVA SCOTIA
PENSION PLAN

Yashnita Naicker, UNIVERSITY
PENSION PLAN

Emma Radloff, OMERS

Betsy Springer,
PIAC HONOURARY MEMBER

Colette Wagner,
SASKATCHEWAN HEALTHCARE EMPLOYEES
PENSION PLAN

COMITÉ DES COTISATIONS DÉTERMINÉES

PRÉSIDENTE • CHERYL SHEA, CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LIMITED

6



Le Comité des cotisations déterminées souhaite remercier Martin Belanger pour ses nombreuses années de service, notamment en tant que président pendant de nombreuses années et en tant que membre fondateur du groupe de travail initial qui est devenu le Comité.

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques saines pour les régimes à cotisations déterminées (CD) et pour les autres régimes de capitalisation (collectivement désignés comme les « régimes ») dans les domaines du placement, de la gouvernance et des communications connexes des membres.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet des produits et des stratégies de placement actuels et futurs afin d'aider les membres et leurs bénéficiaires dans leurs activités de placement.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet de la gestion des régimes, ce qui comprend les communications des membres, l'éducation, les conseils, la conception d'options de régimes et de placement et l'administration des régimes. Ces renseignements sont communiqués de différentes manières, notamment au moyen de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Surveillez le milieu de la réglementation qui influe sur les régimes.

Le Comité a travaillé sur quatre initiatives principales en 2023 :

- 1** Déterminer et influencer les meilleures pratiques ayant trait à la gouvernance des régimes à CD. Le Comité participe activement à l'examen continu par l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) et représente les membres du Comité des CD dans les réunions annuelles aux côtés du Comité des relations avec le gouvernement. Les membres du Comité ont participé à un Groupe de travail de l'industrie (GTI) chargé de fournir des informations à l'ACOR sur les mises à jour des Lignes directrices pour les régimes de capitalisation. L'ACOR a récemment repris le travail avec le GTI qui a fourni des commentaires importants sur le projet de lignes directrices

et le Comité espère que certains des changements recommandés seront incorporés dans la version finale. Le Comité s'est également entretenu avec le ministère des Finances du Canada au sujet de l'impôt sur les gains en capital pour les fonds à date cible dans les régimes non enregistrés.

- 2** Examiner les outils de planification de la retraite, dans le but de fournir des conseils sur les pratiques exemplaires et l'examen d'hypothèses et d'influencer la réglementation. Le Comité suit actuellement trois nouveaux outils de planification de la retraite récemment mis sur le marché afin de faire connaître les nouvelles idées et les innovations aux membres. Deux de ces outils ont été présentés dans le cadre d'un forum/webinaire destiné aux membres, au cours duquel les prestataires ont analysé une étude de cas sur la planification de la retraite. D'autres webinaires et articles sont à l'étude.
- 3** Continuer à surveiller et à promouvoir le développement de solutions de revenu viager, y compris les rentes viagères différées à un âge avancé (RVDAA) et les rentes viagères à paiement variable (RVPV). Le Comité a récemment conféré avec le ministère des Finances de la Colombie-Britannique d'une nouvelle législation autorisant les RVPV dans la province et a discuté plus avant du produit avec le ministère des Finances du Canada. Le Comité des CD a été invité à témoigner devant le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie sur les dispositions relatives aux RVPV des modifications à la Loi sur les normes de prestation de pension et à la Loi sur les régimes de pension agréés collectifs. Vous pouvez consulter ce témoignage dans la section DC/CAP de l'onglet Ressources du site Web de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC), sous la rubrique Regulatory Issues (questions réglementaires).
- 4** L'enquête triennale sur les coûts opérationnels des régimes à CD a été achevée et les résultats ont été publiés dans la section DC/CAP de l'onglet Ressources du site Web de PIAC.

ÉDUCATION

Le comité des CD a poursuivi ses efforts en matière d'éducation en proposant des articles, des webinaires et des séances de conférence sur les CD au cours de l'année. Parmi les sujets abordés, citons : La modélisation des trajectoires de glissement à date cible, la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) dans les options de placement des régimes à CD, les investissements conformes à la charia, un forum/webinaire des membres présentant deux outils de planification de la retraite récemment publiés, les options de placement à court terme pour les régimes de capitalisation, ainsi que des séances de conférence sur l'innovation dans les régimes à CD de la Saskatchewan et la flexibilité dans les régimes de capitalisation.

MEMBRES

Tahir Aziz, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

Kamila Giesbrecht, UBC FACULTY PENSION PLAN

Gaelan Hanlon, SOBEYS

Nikki Keating, BIMCOR

Roman Kosarenko, LOBLAW

Martin McInnis, CSS PENSION PLAN

John Nielsen, IBM CANADA

Michelle Peshko, GLENCORE

Toza Siriski, RBC

François Villeneuve, EDC

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

PRÉSIDENT • GRAEME HAY, TEACHERS' RETIREMENT ALLOWANCES FUND

7



OBJECTIFS

- Trouver des candidats au titre de directeur afin de les présenter aux membres.
- Proposer des administrateurs pour examen par le Conseil d'administration.
- Proposer des modifications aux règlements administratifs et aux pratiques de gouvernance pour examen par le Conseil d'administration et en assurer le suivi.
- Procéder à un examen annuel formel du processus de gouvernance et en rendre compte aux membres par le biais du Conseil d'administration.
- Mener un sondage annuel auprès des directeurs et des présidents de comités en vue d'aider à l'évaluation du rendement de la société de gestion.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.

Le Comité de gouvernance et des candidatures (CGC) est l'un des deux comités permanents établis par les règlements administratifs et les quatre derniers présidents du Conseil d'administration de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) y siègent. Toutes les responsabilités qui touchent à la gouvernance de PIAC relèvent du mandat du CGC.

Tous les ans, le Comité s'acquitte de nombreuses tâches :

- Superviser l'appel à candidatures pour le poste de directeur et proposer des candidats pour examen par les membres.
- Recommander des administrateurs au Conseil d'administration (secrétaire/trésorier, vice-président et président).
- Examiner les processus de gouvernance de l'Association et les résultats des auto-évaluations réalisées par les directeurs et les bénévoles de comités.
- Superviser l'appel à candidatures pour le prix Terry Staples remis au bénévole de l'année et le prix Chuck Harvey pour services distingués.
- Recommander des lauréats au Conseil d'administration.

MEMBRES

Simon Fréchet, PIAC HONOURARY MEMBER

Sean Hewitt, VESTCOR

Natasha Trainor, NAV CANADA

COMITÉ DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

PRÉSIDENT • DAVID GORDON, CAAT PENSION PLAN

8



OBJECTIFS

- Surveiller et évaluer les lois et la réglementation relatives au placement des actifs de retraite et au financement des régimes de retraite.
- Consulter les représentants du gouvernement et les organismes de réglementation au sujet

du placement prudent des actifs de retraite, émettre nos recommandations et en faire efficacement la promotion.

- Maintenir un contact permanent avec les représentants fédéraux et provinciaux.
- Mener des campagnes de plaidoyer, le cas échéant.
- Solliciter des rétroactions et examiner les commentaires reçus par différents moyens régulièrement afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Organiser des réunions régulières avec le(s) gouvernement(s) et préparer des propositions à la fois de manière proactive et en réponse à la consultation du gouvernement.

En 2023, le CRG a donné la priorité aux questions suivantes et les a défendues :

- Réformer le financement et l'harmoniser parmi toutes les administrations publiques réglementées;
- Créer des normes de rentes viagères à paiements variables (RVPV) dans toutes les administrations publiques des régimes de retraite réglementées;
- Atténuer des risques induits par la Loi sur la protection des pensions de 2023;
- Réémettre immédiatement les obligations à rendement réel (ORR).

En 2023, le GRC a continué de plaider en faveur d'une réforme du financement : une seule règle de financement, par opposition à une règle de financement sur une base de permanence et une règle de financement à la cessation du régime (solvabilité). Nous avons insisté sur la nécessité d'harmoniser la réglementation dans toutes les administrations : une règle de financement unifiée qui puisse

être conçue pour répondre aux besoins des bénéficiaires et des promoteurs de régime, en conciliant la nécessité de garantir les prestations et la viabilité du régime. Les régimes de retraite sont par nature des obligations à long terme. Seules des politiques de financement à long terme sur une base de permanence peuvent permettre de remplir ces obligations importantes.

Le Comité a également continué à promouvoir l'harmonisation du cadre réglementaire pour les RVPV. Ces rentes offrent des options de décumul essentielles pour les régimes à cotisations déterminées et constituent un élément essentiel de la planification de la retraite qui est souvent négligé. Nous avons plaidé en faveur de l'élargissement de l'accès aux RVPV au-delà des membres des régimes de retraite agréés et de régimes de pension agréés collectifs (RPAC), en étendant leur disponibilité aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et en diversifiant les types d'entités qui peuvent offrir des RVPV.

PIAC a continué d'exhorter le gouvernement fédéral à surveiller et à examiner les conséquences importantes et imprévues de la Loi sur la protection des pensions de 2023 dans la fenêtre de transition de quatre ans prescrite pour l'acclimatation aux dispositions. En accordant une priorité absolue aux déficits des régimes de retraite, la Loi sur la protection des pensions a créé un environnement réglementaire et financier de plus en plus difficile pour les promoteurs de régimes à prestations déterminées dans tout le pays, ce qui risque de réduire la protection en matière de pensions sur le lieu de travail.

Enfin, PIAC continue de plaider pour le rétablissement de l'émission d'ORR, qui a le potentiel d'accroître l'investissement intérieur au Canada. PIAC a exhorté le gouvernement à rouvrir les consultations sur la fin des ORR et à rétablir le programme.

Romina Cortina, la nouvelle gestionnaire des relations gouvernementales et externes de PIAC, s'est jointe à l'organisation en novembre 2023. Romina soutient les objectifs et les stratégies de plaidoyer de PIAC, en rédigeant des présentations et en participant à des réunions avec des représentants du gouvernement.

Le CRG bénéficie d'un soutien important de la part des membres de PIAC à travers le pays, mettant son expertise et son temps au service des efforts de plaidoyer de PIAC. Toute personne intéressée est invitée à contacter le bureau de PIAC.

MEMBRES

Julie Belair, OPTRUST

Eric De Roos, ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN

Tim Downing, CPPIB

Emilian Groch, PIAC HONOURARY MEMBER

Alyx Holland, SUN LIFE

Dan Hudgin, EMERA

Nasser Jamal, UNIVERSITY PENSION PLAN

Algis Janusausakas, PIAC HONOURARY MEMBER

Dave Lawson, TELUS

Rod Matheson, ALBERTA TEACHERS' RETIREMENT FUND

Brenda McInnes, PIAC HONOURARY MEMBER

Joanne McNamara, IMCO

Chris Morley, OMERS

Denes Nemeth, AIMCO

Jean-Yves Paquette, SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Gretchen Van Riesen, PIAC HONOURARY MEMBER

COMITÉ SUR LES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT

PRÉSIDENT • ROBERT FIELD, BCI

9



OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques de placement pour des caisses de retraite saines.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet de produits et de stratégies de placement actuelles et futures afin d'aider les membres dans leurs activités de placement. Ces renseignements sont communiqués de différentes manières, notamment au moyen de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner les commentaires reçus par différents moyens régulièrement afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.

STRUCTURE DU COMITÉ

L'année écoulée a été une année de transformation pour le Comité, puisque deux nouveaux groupes de travail ont été formés alors que nous avons affiné notre orientation sur les stratégies et la gouvernance en matière de placement. Le Groupe de travail sur les fonds à revenu fixe et le Groupe de travail sur les actions publiques se sont joints au Groupe de travail de longue date sur les options de placement et ont élargi les possibilités de contribution des membres, avec un total de 17 membres bénévoles participants et la possibilité d'accueillir d'autres. Notre structure élargie offre une plus grande flexibilité aux spécialistes et aux généralistes, qui peuvent ainsi apporter leur contribution et en tirer profit.

ACTIVITÉS ET POINTS SAILLANTS

- En mars, le Comité a organisé un Forum des membres sur les perspectives de placement qui a abordé les leçons tirées de 2022 et les stratégies de placement des fonds membres pour 2023.

- En mars également, le Groupe de travail sur les options de placement a organisé le Forum des membres sur les approches de gestion des risques en matière d'actions publiques/privées, qui permettra aux membres d'échanger des points de vue et des approches sur les placements au sein des entreprises, que ce soit par le biais de marchés publics ou privés.
- En octobre, le Groupe de travail sur les options de placement a rédigé un article, intitulé *Accessing the Private Infrastructure Asset Class in a Rapidly Changing Environment* (accéder à la classe d'actifs d'infrastructures privées dans un environnement en évolution rapide), pour le Communiqué de l'automne. L'article soulignait la croissance des fonds ouverts que les membres peuvent utiliser pour atteindre leurs objectifs d'exposition à l'infrastructure.
- En octobre, le Comité a organisé un Forum des membres sur les pratiques exemplaires en matière de négociation des frais de gestion des placements, auquel plus de 30 membres ont participé. Dix-huit participants ont répondu à un sondage avant le forum et les résultats ont été fournis pendant l'événement. Après une discussion générale et une vue d'ensemble des tactiques de négociation, les participants ont pris part à trois discussions en plus petits groupes et les suggestions collectives sur les pratiques exemplaires ont été partagées avec l'ensemble des membres de PIAC.
- En juillet, le Groupe de travail sur les fonds à revenu fixe a organisé un forum des membres sur les « solutions de rechange aux obligations à rendement réel », auquel 17 personnes ont participé.
- Le Groupe de travail sur les actions publiques a commencé à travailler sur un questionnaire concernant la diligence raisonnable qui pourra être téléchargé sur le site Web à l'intention des membres.
- Pour la Conférence du printemps à Toronto, le Comité et les groupes de travail ont organisé une réception pour le forum de la journée portes ouvertes des membres pour le 1er jour. Le deuxième jour, le Groupe de travail sur les options de placement a organisé une séance de conférence intitulée « Overview of the ESG Data Convergence Initiative » (aperçu de l'initiative de convergence des données ESG - EDCl), tandis que le Comité a présenté une séance de conférence intitulée « Lessons in Managing Reputational Risk » (leçons sur la gestion des risques d'atteinte à la réputation).

MEMBRES

Martin Belanger, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

Darin Eddy, HALIFAX REGIONAL MUNICIPALITY PENSION PLAN

Ahren Estabrooks, PIAC SUBSCRIBING MEMBER

Dan Goguen, VESTCOR

Graeme Hay, TEACHERS' RETIREMENT ALLOWANCES FUND

Jason Lau, CAAT PENSION PLAN

Stephen Marcotte, BRUCE POWER

Hugo Robert, UNIVERSITY OF LAVAL

Graham Sheppard, UBC IMANT

Angela Wang, BANK OF CANADA

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS ALTERNATIFS	
Christiana Aolaritei	Oxford Properties
Tahir Aziz	University of Western Ontario
Martin Belanger	University of Western Ontario
Vincent Chang	HOOPP
Pierre-Michel Edmond	TELUS
Kevin Fahey	CAAT Pension Plan
Himani Gambhir	BCI
Dan Goguen, CHAIR	Vestcor
Sean Kulik	Nunavut Trust
Graeme Hay	Teachers' Retirement Allowances Fund
Josée Mondoux	Canadian Medical Protective Agency
Kartik Parameswaran	Saskatchewan Teachers' Pension Plan
Iva Parisi	IMCO
Carolyn Tsen	Hydro One

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FONDS À REVENU FIXE	
John Kwan	IMCO
Richard Howard	Ontario Teachers' Pension Plan
Matt Merriam	Emera
Nicolas Pallaris	TELUS
Mathieu Pineau-Pelletier, CHAIR	Societe de Transport de Montreal
Jan-Hendrik Roske	NAV Canada
Taylor Sockett	Saskatchewan Healthcare Employees' Pension Plan
Tony Treier	TELUS
Angela Wang	Bank of Canada
Joy Yang	OMERS

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ACTIONS PUBLIQUES	
Tahir Aziz	University of Western Ontario
Darin Eddy	Regional Municipality of Halifax Pension Plan
Richard Fenrich	Societe de Transport de Montreal
Dave Finstad	PIAC Retired Member
Aymeric Graindorge	VIA Rail
John Harvey, CHAIR	Nunavut Trust
Jeremy Klein	University of Ottawa
Jean Lavigueur	Ontario Teachers' Pension Plan
Jason Lau	CAAT Pension Plan
Simon Mitchell	NAV Canada
Jessie Shao	Scotiabank
Brett Tessler	Teachers' Retirement Allowances Fund
Lu Yao	UTAM
Ram Zilka	TELUS

COMITÉ DE GÉRANCE DES INVESTISSEURS

PRÉSIDENTE • CARMEN VELASQUEZ, AIMCO

12



OBJECTIFS

- Élaborer, surveiller et promouvoir des normes robustes et de meilleures pratiques de gérance pour les investisseurs des fonds de retraite du Canada. La gérance des investisseurs consiste généralement en placement responsable, en placement durable ou en placement en fonction de

facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) visant particulièrement la gouvernance organisationnelle. Il s'agit de la gestion responsable et du placement prudent des capitaux pour les bénéficiaires de régimes de retraite. Cela pourrait compter les activités suivantes, sans toutefois en exclure d'autres : le vote par procuration, la participation d'entreprises, la gouvernance d'entreprises, l'intégration de facteurs ESG dans le processus de placement et la défense des intérêts auprès des décideurs politiques et des organismes de normalisation sur des sujets considérés comme pertinents par le Comité de gérance des investisseurs (CGI).

- Suivre les enjeux ayant trait à la gérance des investisseurs et effectuer des recherches à leur propos afin de déterminer les éventuelles répercussions que ceux-ci pourraient avoir sur les membres.
- Suivre les changements anticipés du cadre réglementaire qui pourraient avoir une incidence sur les activités liées à la gérance des investisseurs et y répondre.
- Fournir aux membres des informations exactes et actuelles à propos de sujets pertinents et offrir son soutien lorsque nécessaire.
- Élaborer, tenir et mettre à jour la documentation officielle de l'Association canadienne des gestionnaires des caisses de retraite (PIAC) relative à la gérance des investisseurs.

En 2023, le Comité a convenu de se concentrer sur trois secteurs clés du placement durable, y compris les facteurs ESG, la sélection de gestionnaires externes, la biodiversité et la réglementation.

- À la fin d'octobre, nous avons tenu un forum de membres sur la surveillance de l'intégration des facteurs ESG avec des gestionnaires externes. Nous avons eu une table ronde dirigée avec des représentants de British Columbia Investment (BCI), Public Sector Pension (PSP) et University of Toronto Asset Management Corporation (UTAM). Dans l'ensemble, des plans de toutes tailles ont suscité une grande participation et nous avons eu beaucoup d'occasions de discuter pendant les séances en petits groupes. Nous avons également publié un article dans le Communiqué à ce sujet.

Nous avons préparé des présentations à l'intention des organismes de réglementation et d'autres organismes du secteur qui traitent des enjeux associés aux facteurs ESG. Entre autres, nous avons réalisé ce qui suit :

- Envoyé une lettre aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) encourageant les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières à envisager une cohérence avec d'autres propositions internationales sur la divulgation des données climatiques, en particulier la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB).
- Répondu à une consultation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sur les changements proposés concernant l'information sur la diversité et les pratiques de nomination de directeurs.
- Répondu à une consultation de l'Autorité des services financiers de la Colombie-Britannique (BCFSA) sur les catastrophes naturelles et les risques liés au climat.
- Préparé une réponse à l'exercice de scénario climatique normalisé du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

À VENIR

Pour 2024 et au-delà, le Comité examinera par quels moyens soutenir les membres de façon continue et les façons de leur fournir de l'information sur des sujets d'intérêt, y compris une série prévue de webinaires et/ou de séances de conférence sur l'évolution rapide de l'environnement réglementaire et l'analyse de scénarios climatiques.

MEMBRES

Meyer Aaron, PIAC HONOURARY
MEMBER

Samantha Cameron, HOOPP

Clare Devlin, CPPIB

Susan Golyak, BCI

Brendan Hart, OMERS

Catherine Isabelle, PSP
INVESTMENTS

Joseph Kurukulasuriya, IMCO

Nikki Kwan, UTAM

Karen Lockridge, CAAT PENSION

Graham Sheppard, UBC IMANT

Miekela Singh, ONTARIO TEACHERS'
PENSION PLAN

Laura Song, OPRUST

Moin Syed, OMERS

Angela Winder, CARLETON UNIVERSITY

Lu Yao, UTAM

Clara Zhang, CN INVESTMENT DIVISION

COMITÉ DES SERVICES AUX MEMBRES

PRÉSIDENTE • LISA JANKOV, PIAC HONOURARY MEMBER

13



OBJECTIFS

- Promouvoir un haut degré de conscience et de compétence professionnelle chez les membres au moyen de programmes et de services appropriés :
- > en recommandant des critères d'adhésion et

en approuvant les demandes d'adhésion de nouveaux membres;

- > en approuvant et en mettant en œuvre de nouveaux services aux membres;
- > en supervisant l'élaboration et la mise en œuvre d'événements destinés aux membres;
- > en examinant les commentaires sur les événements organisés par l'Association canadienne des gestionnaires des régimes de retraite (PIAC) afin d'identifier les possibilités d'amélioration et/ou de nouveaux événements;
- > en encourageant et en suivant les discussions des membres au moyen de PIAC Exchange;
- > en supervisant le sondage annuel sur les actifs et les rendements.

Voici les points saillants du travail du Comité en 2023 :

- A supervisé le bureau de PIAC pour les deux conférences sur le placement des fonds de retraite et la conférence sur la fiscalité;
- A réalisé l'enquête annuelle sur les actifs et les rendements;
- A achevé les travaux préparatoires pour un nouveau programme de mentorat. Un lancement progressif aura lieu au premier trimestre 2024;
- A procédé au lancement du nouveau tableau d'affichage des emplois de PIAC avec une communication par courriel et lors de la conférence d'automne;

- A créé un courriel de vérification pour les nouveaux membres qui sera distribué après 6 mois d'adhésion;
- PIAC a annoncé la nomination d'un 150e bénévole;
- PIAC a annoncé un 1 100^e membre.

À VENIR

- Poursuivre la réalisation des objectifs du plan stratégique.
- Combiner l'enquête auprès des gestionnaires de placements externes avec l'enquête annuelle sur les actifs et les rendements. Une nouvelle enquête axée sur les prestataires de services d'exploitation et d'administration des pensions sera créée.
- Suivre le lancement progressif du programme de mentorat de PIAC et examiner les mises à jour/ changements avant le lancement complet du programme.
- Examiner l'utilisation du tableau d'affichage des emplois de PIAC et procéder aux ajustements nécessaires pour accroître l'utilisation/les affichages.
- Réaliser un webinaire à l'intention des nouveaux membres, prévu pour le deuxième trimestre 2024.

REMERCIEMENTS

- Le Comité souhaite exprimer ses remerciements à Asif Haque, qui a quitté le Comité en 2023.

MEMBRES

Alison Gould, SASKATCHEWAN
TEACHERS' PENSION PLAN

Brenda King, PIAC HONOURARY MEMBER
Sean Kulik, NUNAVUT TRUST

Michael Kurtas, TEACHERS' RETIREMENT
ALLOWANCES FUND



OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques saines de gestion des risques.
- Compiler et présenter des recherches approfondies sur des stratégies et des produits existants et nouveaux de gestion

des risques pour les membres de PIAC.

- Compiler et présenter des recherches approfondies sur des pratiques de gestion des risques. Ces renseignements sont communiqués de différentes manières, notamment au moyen de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner les commentaires reçus régulièrement par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Faire le suivi de questions de réglementation pertinentes ayant une incidence sur les membres.

Le Comité de gestion des risques (CGR) poursuit ses efforts collectifs pour étendre ses connaissances en matière de gestion des risques et mettre davantage de ressources à la disposition des membres de PIAC. Les activités clés du CGR en 2023 ont compris ce qui suit :

- Publication d'un article sur les résultats de l'enquête sur la gestion des risques (printemps 2023);

- Publication d'un article sur la gestion des risques concernant les modèles (été 2023);
- Examen et modification du contenu au sujet de la gestion des risques sur le site Web;
- Présentation de la Ligne directrice de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) sur la gestion des risques.

PROJETS ACTUELS

- Enquête sur les principaux risques en 2024;
- Planification d'un forum des membres sur les considérations géopolitiques;
- Planification d'un forum des membres ou d'un webinaire sur les risques d'illiquidité;
- Planification d'un forum des membres ou d'un webinaire sur les risques de contrepartie;
- Sujets pour un webinaire sur les risques au cours de 2024 en cours d'évaluation.

MEMBRES

Oussama Chakroun, BCI
Vincent Chang, HOOPP
Jing-Yi Chen, OPTRUST
Peng Du, AIMCO

Serge Germain, UNIVERSITY OF
SHERBROOKE

Pierre Gilbert, BIMCOR

Yen Lam, SASKATCHEWAN TEACHERS'
RETIREMENT PLAN

Iva Parisi, IMCO

Katharine Preston, OMERS

Graham Sheppard, UBC IMANT

Paul Van Zyl, CANADIAN MEDICAL
PROTECTIVE ASSOCIATION

Ying Wu, VESTCOR

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

PRÉSIDENTE • AFRODITE KARAFOTIAS, NAV CANADA

15



OBJECTIF

Le Groupe de travail a été créé en 2023 pour recommander une voie permettant de fournir aux membres de l'Association canadienne des gestionnaires des caisses de retraite (PIAC) des outils et des ressources

pour les aider à atteindre l'excellence dans les activités de placement.

ACTIVITÉS

- Convoqué pour sa première réunion en mai 2023.
- A défini la portée du Groupe de travail comme englobant les activités préalables à l'appui de la prise de décisions et de l'exécution en matière de placement, ainsi que les activités postérieures, comme la mesure du rendement et la surveillance de la conformité.
- A établi les domaines d'intérêt : Examen de l'étendue des activités de placement et choix des priorités suivantes pour l'élaboration d'outils et de ressources comme des articles, des sondages ou de la formation.
 - > Gestion des talents - acquisition de talents, formation et perfectionnement, planification de la relève, maintien en poste et rémunération.
 - > Gestion des fournisseurs - engagement, évaluation et surveillance des fournisseurs, y compris la gestion des risques liés aux tiers.
 - > Technologie - gestion des données, y compris les décisions concernant l'exécution à l'interne et à l'externe et les répercussions sur la gestion des talents et la cybersécurité.

- A déterminé les renseignements à recueillir par l'entremise du prochain sondage triennal auprès des membres au sujet des principales fonctions opérationnelles, y compris la question de savoir si elles sont exécutées à l'interne ou à l'externe, les systèmes et les fournisseurs tiers utilisés, l'assurance obtenue pour les services tiers et la formation connexe. Les membres du Groupe de travail procèdent actuellement à la mise à l'essai du questionnaire.
- A effectué un Remue-méninges avec les membres du Comité du Communiqué pour une série d'articles qui seront publiés par le Comité au sujet des fiduciaires des caisses de retraite. À compter de la fin du printemps 2024, les articles aborderont les principaux défis auxquels font face les fiduciaires, avec des commentaires de représentants de fournisseurs desservant le marché canadien.

À VENIR

- Mise à l'essai et lancement du prochain sondage triennal auprès des gestionnaires externes
- Élaboration d'une charte pour les comités

MEMBRES

Mike Bothamley, OMERS
Kenny Cheng, OPTRUST

Antonietta Cicerone, CN INVESTMENT
DIVISION
Pierre-Michel Edmond, TELUS

Jeremy Tataryn, TEACHERS'
RETIREMENT ALLOWANCES FUND

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES QUESTIONS JURIDIQUES	
Stéphane Caïdi	SP Investments
Karry Cheang	HOOPP
Trevor Noronha	HOOPP
Blessing Okhiria	CMHC
Emily O'Donohue	Ontario Teachers' Pension Plan
Beverly Stone	HOOPP
Brad Tate	OMERS
Andrew Wang	HOOPP
Kaely Zettel	Teachers' Retirement Allowances Fund

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES QUESTIONS FISCALES	
Gail Anthony-Hokororo	QuadReal
Nyomi Beatty	BCI
Louise Charbonneau	Canada Post
Karry Cheang	HOOPP
Antonietta Cicerone	CN Investment Division
Mimi Duong	University Pension Plan
Pedro Galego	Ontario Teachers'
Nathalie Kassar	University of Montreal
Matt Leonard	Halifax Regional Municipality Pension Plan
Maya Loufti	Hydro Quebec
Nima Nouri	Oxford Properties
Melania Paraschiv, CHAIR	Ivanhoe Cambridge
Sky Schapiro	OPTrust
Heidi Staub	AIMCo
Angela Winder	Carleton University

SOUSSION AU CSA SUR LA DIVULGATION DES QUESTIONS LIÉES AU CLIMAT

Le 10 janvier 2023, PIAC a déposé un mémoire pour encourager les autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) à revoir les règles proposées dans la Norme canadienne 51-107 en vue d'atteindre une réglementation cohérente en matière de déclaration sur le climat à l'échelle mondiale. PIAC a demandé aux ACVM d'envisager sérieusement d'intégrer la récente proposition de réglementation sur la divulgation liée au climat de la SEC, qui est plus rigoureuse que celle des ACVM, ainsi que le nouvel ensemble de normes mondiales de l'ISSB qui pourrait permettre de concilier les règles de différentes juridictions.

MÉMOIRE À FINANCES CANADA SUR LES OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL

Le 13 janvier 2023, PIAC a demandé au Ministère des Finances du Canada de revenir sur sa décision de cesser brusquement l'émission d'obligations à rendement réel (ORR). PIAC a noté que la décision a été prise sans consultation ni avertissement et fait du Canada une exception dans le G7. La fin de la disponibilité des ORR en tant que moyen de protection contre l'inflation pour le passif obligera les régimes de retraite à se tourner vers d'autres placements sensibles à l'inflation sur des marchés à l'extérieur du Canada, qui sont plus complexes, coûteux sur le plan administratif, illiquides et potentiellement plus risqués. La fin de l'émission d'ORR nuit également au marché secondaire en conduisant à des informations de marché moins fiables.

MÉMOIRE SUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DE 2023 DE FINANCES CANADA

Le 8 février 2023, PIAC a répondu aux consultations prébudgétaires 2023 du Ministère des Finances du Canada en soulignant quatre questions de fond :

1. La réforme du financement vers un modèle de continuité d'exploitation et de financement conforme aux autres juridictions canadiennes,
2. La poursuite de la facilitation de la mise en œuvre des rentes viagères à rémunération variable,
3. L'examen des répercussions du projet de loi C-228 sur les sociétés canadiennes et les régimes de retraite qu'elles parrainent, et
4. La décision de cesser d'émettre des obligations à rendement réel.

PIAC DEMANDE AU SÉNAT UN SECOND EXAMEN OBJECTIF DU PROJET DE LOI C-228

Le 10 février 2023, PIAC a demandé aux membres du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie d'examiner attentivement les répercussions du projet de loi C-228. PIAC est fortement en désaccord avec l'idée que la sécurité des pensions sera assurée par la proposition du projet de loi d'adopter une super-priorité pour les engagements de retraite non capitalisés et les prestations de retraite des employés dans les situations d'insolvabilité. PIAC a souligné le mauvais résultat sur l'environnement des retraites et des affaires et plusieurs conséquences négatives imprévues pour ceux que ce projet de loi vise à aider, y compris une menace pour la viabilité des régimes de retraite PD.

SOUSSION À L'ACOR SUR SON PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE 2023 - 2026

Le 16 mars 2023, PIAC a fourni des commentaires sur la consultation de l'ébauche du plan stratégique de l'ACOR pour 2023-2026. Le mémoire portait sur deux thèmes généraux : l'harmonisation des attentes réglementaires et l'uniformité de l'approche de surveillance des régimes de retraite au Canada. PIAC a également félicité l'ACOR pour avoir priorisé la Ligne directrice de l'ACOR : *considérations ESG dans la gestion des régimes de retraite qui sera publiée en 2023*.

PRÉSENTATION AU MINISTÈRE DES FINANCES SUR LA PROPOSITION DE CONSOLIDATION DES OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES DU CANADA

Le 14 juillet, PIAC a répondu à la consultation du ministère des Finances Canada au sujet de la proposition de consolidation des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). PIAC a exprimé des inquiétudes quant au changement proposé, notant que les OHC constituent depuis longtemps un véhicule d'investissement répandu pour les fonds de pension offrant des avantages attrayants tels que la diversification, la préservation du capital et des profils de rendement attrayants. Le rôle des OHC dans la diversification des portefeuilles des caisses de retraite est important; si les OHC étaient abandonnées, les investisseurs seraient confrontés à un choix difficile entre accepter des rendements inférieurs avec des obligations ordinaires du gouvernement du Canada ou assumer des risques potentiellement plus élevés avec des titres alternatifs qui se négocient à des rendements plus élevés. De plus, il n'est pas certain si la part importante des investisseurs étrangers dans les OHC passerait à d'autres placements à revenu fixe canadiens, ce qui pourrait entraîner une perte de liquidité sur le marché canadien des titres à revenu fixe et miner la crédibilité actuelle du marché auprès des investisseurs mondiaux. PIAC a fait plusieurs recommandations au gouvernement s'il procède à la consolidation, y compris la reprise des obligations canadiennes à rendement réel.

PRÉSENTATION SUR LA LIGNE DIRECTRICE N° 3 DE L'ACOR - LIGNES DIRECTRICES POUR LES RÉGIMES DE CAPITALISATION

Le 21 juillet 2023, PIAC a répondu à une consultation sur l'ébauche de ligne directrice no 3 de l'ACOR - Lignes directrices pour les régimes de capitalisation (RC). PIAC a déclaré que le document et le processus sont imparfaits. L'ACOR n'a pas accepté les recommandations du groupe de travail de l'industrie, auquel PIAC et d'autres intervenants clés ont consacré beaucoup de temps, de réflexions et d'efforts. PIAC a fait référence à sa soumission d'août 2022, y compris son soutien à la décumulation et aux fonctionnalités automatiques et par défaut, ainsi que sur les sujets de préoccupation qui n'ont pas été résolus. PIAC n'est pas favorable à la transition apparente de l'ACOR vers une approche hautement prescriptive. PIAC a toujours appuyé des lignes directrices fondées sur des principes

qui sont suffisamment souples pour être mises en œuvre dans un secteur en constante évolution et qui ne découragent pas les employeurs d'offrir des RC. PIAC a exhorté l'ACOR à convoquer à nouveau le forum du groupe de travail de l'industrie, mais si l'ACOR choisit de poursuivre son approche moins optimale, PIAC a demandé que la période de consultation soit prolongée jusqu'au 30 septembre 2023.

PRÉSENTATION AUX FINANCES SUR LES RÉGIMES À COTISATIONS NÉGOCIÉES ET LES SOLDES DE PENSION NON RÉCLAMÉS

Le 24 juillet 2023, PIAC a fourni des commentaires au ministère des Finances sur les modifications réglementaires proposées au Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension. PIAC a noté que l'exemption des régimes à cotisations négociées des exigences de solvabilité des régimes de retraite est un changement approprié. PIAC a également soutenu le cadre révisé pour les régimes résiliés sous réglementation fédérale, mais a fortement encouragé le gouvernement à faciliter des changements similaires dans les régimes en cours avec des bénéficiaires introuvables. PIAC a demandé l'appui de tous les ordres de gouvernement dans le processus de localisation des bénéficiaires manquants du régime. Il s'agit d'une frustration de longue date pour les promoteurs de régimes de retraite qui ont conservé des passifs dans le régime pour les participants qui ont quitté le régime, et pas seulement pour les régimes résiliés.

DÉCLARATION COMMUNE SUR LES LIGNES DIRECTRICES CAPSA CAP

Le 4 août 2023, PIAC s'est joint à l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), à l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) ainsi qu'aux membres du groupe de travail de l'industrie (GTI) de l'ACOR pour encourager fortement l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) à relancer le groupe de travail de l'industrie (GTI) dans le processus de révision. Dans leur forme actuelle, les lignes directrices peuvent avoir des résultats négatifs pour les Canadiens. En particulier, l'augmentation du fardeau pourrait conduire à ce que moins de promoteurs de régimes offrent des régimes de capitalisation, ce qui, en fin de compte, nuirait à la capacité des Canadiens à épargner pour la retraite.

PRÉSENTATION AUX AUTORITÉS CANADIENNES EN VALEURS MOBILIÈRES (ACVM) SUR LES MODIFICATIONS AUX LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET À LA DIVERSITÉ

Le 18 septembre 2023, PIAC a répondu à la consultation des ACVM sur les modifications proposées au formulaire 58-101F1 sur l'information en matière de gouvernance d'entreprise et au Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance. PIAC a soutenu le formulaire B, principalement en raison de l'importance d'informations normalisées et comparables entre les différents émetteurs en ce qui concerne la représentation des femmes et des groupes sous-représentés au sein des conseils d'administration et des postes de haute direction. Le formulaire A laisserait aux émetteurs le pouvoir discrétionnaire de ne divulguer aucune information sur la diversité au-delà du sexe, et ne constituerait donc pas une amélioration substantielle par rapport au statu quo. Le formulaire B fournirait à la fois une certitude aux émetteurs quant à ce qui doit être divulgué, ainsi que des informations utiles et comparables pour prendre des décisions d'investissement et de vote. Les informations requises dans le formulaire B devraient être mises en parallèle en ce qui concerne les postes de haute direction afin que les actionnaires puissent comprendre où des progrès sont réalisés en matière de diversité. PIAC a demandé que la terminologie soit harmonisée avec d'autres réglementations et lois canadiennes, telles que la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi sur l'équité en matière d'emploi, afin de minimiser la confusion et d'assurer une divulgation comparable et cohérente.

PRÉSENTATION SUR LE PROJET DE LIGNE DIRECTRICE DE L' ASSOCIATION CANADIENNE DES ORGANISMES DE CONTRÔLE DES RÉGIMES DE RETRAITE (ACOR) SUR LA GESTION DES RISQUES DES RÉGIMES DE RETRAITE

Le 29 septembre 2023, PIAC a fourni des commentaires sur le projet de lignes directrices de l'ACOR sur la gestion des risques des régimes de retraite. PIAC a souligné la nécessité d'une approche fondée sur des principes en matière de d'adaptation aux différentes tailles et niveaux de sophistication des régimes. PIAC a soulevé 11 domaines à améliorer, les principales préoccupations étant axées sur la clarification du langage et des définitions incohérentes, la réduction des éléments prescriptifs et l'établissement d'attentes claires entre les administrateurs de régimes et les gestionnaires d'actifs tiers. PIAC a suggéré d'ajouter une étape dans la déclaration des risques pour guider l'allocation des ressources pour la mise en œuvre du cadre de risque, y compris des modèles non sophistiqués pour le suivi des risques. PIAC a recommandé d'incorporer des contraintes de rééquilibrage pour les actifs illiquides dans les limites de sensibilité basées sur le risque et de distinguer les attentes des administrateurs de régimes et des gestionnaires d'actifs tiers. PIAC a demandé des changements dans le langage et les définitions, à une cohérence dans la terminologie ESG et à une simplification des termes liés au risque. Enfin, PIAC a proposé de clarifier la différence entre « gouvernance des risques d'investissement » et « gestion des risques d'investissement » et de rationaliser les lignes directrices en supprimant les redondances des lignes directrices fusionnées sur des sujets tels que l'effet de levier, les considérations ESG et les cyber-risques.

PRÉSENTATION À FINANCES CANADA DEMANDANT UNE CONSULTATION SUR LES OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL

Le 1^{er} novembre 2023, PIAC a demandé à Finances Canada d'ouvrir une consultation sur sa décision abrupte de cesser d'émettre des ORR. Comme indiqué dans son mémoire de janvier 2023, PIAC estime que la décision était fondée sur des consultations étroites qui n'ont pas inclus les principaux acheteurs d'ORR et sur des hypothèses incorrectes concernant le niveau de la demande. Pour de nombreux promoteurs de régimes de retraite indexés à l'inflation, les ORR constituent la couverture contre l'inflation la plus directe et la plus rentable. Particulièrement dans le contexte inflationniste actuel, la fin abrupte de l'émission d'ORR oblige les régimes de retraite à se tourner vers d'autres marchés à l'extérieur du Canada et vers des actifs réels plus complexes, administrativement coûteux et moins liquides, pour gérer le risque d'inflation. Avec cette décision soudaine, le Canada est désormais une exception parmi les pays développés et le gouvernement a supprimé un outil d'investissement précieux pour les régimes de retraite du pays.

PRÉSENTATION À LA BCFSA SUR LES CATASTROPHES NATURELLES ET LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Le 30 novembre 2023, PIAC a répondu à la consultation de la British Columbia Financial Services Authority (BCFSA) sur les catastrophes naturelles et les risques liés au climat. PIAC a salué le travail de la BCFSA, reconnaissant l'utilité de mener une analyse de scénarios climatiques et des tests de résistance pour un régime de retraite de taille appropriée. PIAC a affirmé que ces analyses nécessitent un engagement de ressources qui peut être insoutenable pour les régimes ayant une faible base d'actifs et un personnel limité. PIAC a également reconnu les problèmes existants de transparence des données liés à la gestion externe de portefeuille et à la qualité des données disponibles sur la base des informations fournies par les entités dans lesquelles nos membres investissent. PIAC soutiendrait l'attente selon laquelle les gestionnaires de régimes discuteraient de leur approche en matière de gestion des risques climatiques avec leurs bénéficiaires et gestionnaires d'actifs.

Cette divulgation est également conforme au Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). PIAC a déclaré que toutes les exigences de la BCFSA pour les régimes de retraite quant au risque climatique devraient demeurer fondées sur des principes.

PRÉSENTATION À FINANCES CANADA SUR LA DÉCISION DES OHC ET LA CESSATION DES ORR

Le 18 décembre, PIAC a envoyé une réponse au Ministère des Finances du Canada montrant son appréciation de la décision prise dans son Énoncé économique de l'automne de maintenir le programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). Le rôle des OHC dans les portefeuilles des caisses de retraite est important et la levée de toute ambiguïté quant à l'avenir du programme solidifiera davantage la réputation du marché canadien des titres à revenu fixe sur la scène mondiale. La lettre de PIAC recommande également au gouvernement de rouvrir les consultations et de reconsidérer la suppression des obligations à rendement réel (ORR). Les régimes de retraite canadiens sont des acheteurs naturels d'ORR et leur cessation soudaine a fait disparaître un véhicule d'investissement essentiel pour les régimes de retraite Canadiens.

PRÉSENTATION AU BSIF CONCERNANT LA CONSULTATION DU SCSE

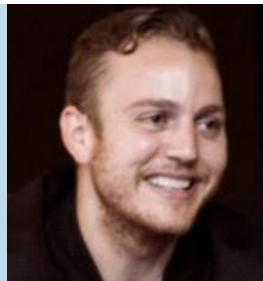
Le 21 décembre, PIAC a envoyé une réponse au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au sujet de sa consultation sur le projet de méthodologie de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC). Tout en reconnaissant la valeur de l'ENASC pour évaluer l'impact potentiel du changement climatique sur le secteur financier, PIAC recherchera des détails techniques supplémentaires attendus en 2024 afin de fournir des commentaires plus complets sur la méthodologie. PIAC a noté que les fonds-membres varient en taille et qu'ils n'ont pas tous la portée administrative nécessaire à cette entreprise importante. PIAC a encouragé le BSIF à donner la priorité à l'accessibilité et à l'efficacité.



PRÉSIDENT
Dan Goguen
VESTCOR

Conseil régional de l'Atlantique

Les Conseils régionaux de l'Atlantique ont eu lieu le 5 juin et le 22 novembre



PRÉSIDENT
Andrew Urquhart
NAV CANADA

Conseil regional d'Ottawa

Les reunions du conseil régional d'Ottawa ont eu lieu le 14 juin et le 12 décembre



PRÉSIDENT
Michael Goon
WORKSAFE BC

Conseil régional de la Vancouver

Les reunions du conseil régional de la Vancouver ont eu lieu le 31 mai et le 20 novembre



PRÉSIDENT
Serge Germain
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Conseil régional de Québec

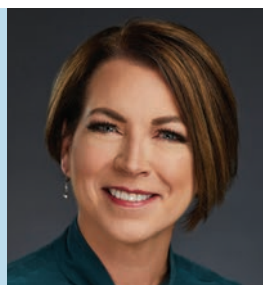
Les reunions du conseil régional du Québec ont eu lieu le 25 janvier



PRÉSIDENT
Jeff Kim
ENBRIDGE INC.

Conseil régional de la Calgary

Les reunions du conseil régional de Calgary ont eu lieu le 30 mai



PRÉSIDENTE
Janet Jule
SASKATCHEWAN HEALTHCARE
EMPLOYEES' PENSION PLAN

Conseil régional de la Sask.

Les reunions du conseil régional de la Sask. ont eu lieu le 5 juin et le 22 novembre



PRÉSIDENT
Andrew Davis
AIMCO

Conseil régional d'Edmonton

Les reunions du conseil régional d'Edmonton ont eu lieu le 31 mai et le 5 décembre



PRÉSIDENTE
Iva Parisi
IMCO

Conseil régional de Toronto

Les reunions du conseil régional de Toronto ont eu lieu le 21 juin et le 27 novembre



PRÉSIDENT
Glenn Bunston
MANITOBA PUBLIC INSURANCE

Conseil régional du Manitoba

Les reunions du conseil régional de Manitoba ont eu lieu le 14 juin et le 17 novembre

Les délégués de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) se sont réunis pour une conférence en personne dans la ville de Québec du 10 au 12 mai. Les intervenants étaient des praticiens de haut niveau, tels que Vincent Delisle de la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ) et Barb Zvan de University Pension Plan (UPP), ainsi que des leaders d'opinion internationaux tels que François Trahan de Trahan Macro Research. La conférence a servi de plateforme pour des discussions perspicaces, l'échange de pratiques exemplaires et des opportunités de réseautage. Les participants ont pris part à des séances de questions-réponses et à d'opportunes pauses de réseautage, favorisant ainsi la collaboration et l'échange de connaissances.

DÎNER DE BIENVENUE ET DISCOURS LIMINAIRE : GÉNÉRER DES RENDEMENTS DANS UN CONTEXTE DE VOLATILITÉ EXTRÊME

Vincent Delisle, premier vice-président et chef des Marchés liquides, CDPQ

Modérateur : Gilles Horrorbin, chef de l'information, STM

Après une délicieuse réception et un dîner de bienvenue, les délégués de PIAC ont eu le plaisir d'entendre Vincent Delisle, premier vice-président et chef des Marchés liquides, CDPQ, lors d'une causerie au coin du feu avec le président de la conférence et

chef de l'information de la Société de transport de Montréal (STM), Gilles Horrorbin. Vincent a parlé du déclin des marchés financiers en 2022, de la volatilité et de l'approche de la CDPQ pour naviguer dans l'environnement de marché actuel.

LE PARCOURS DE UPP

Barb Zvan, présidente et directrice générale, University Pension Plan (UPP)

Barb Zvan, présidente-directrice générale de UPP, a fait une présentation sur les origines et la formation du tout nouveau régime de retraite coparrainé (JSPP) lors de la première séance du jeudi matin. Elle a fait part de ses réflexions et des principaux enseignements tirés de la mise en place d'un nouveau régime de retraite, notamment la constitution d'une équipe de placement dynamique, la combinaison de programmes de placement préexistants en un seul fonds cohérent, l'engagement des membres et l'intégration des approches relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les fondements d'une organisation - et leur mise en pratique.

DERNIÈRES TENDANCES EN MATIÈRE DE GESTION DES TALENTS

Shawna Carter, consultante, Egon Zehnder
Jennifer Devereux, directrice de l'Acquisition de talents au niveau mondial, OMERS

Gordon Frost, associé, Mercer

Modérateur : Sébastien Chabot, directeur de service - placements, Bureau de la retraite de l'Université Laval

Trois experts ont rejoint la scène pour parler des défis de la main-d'œuvre dans l'environnement économique complexe actuel.





Shawna Carter, consultante chez Egon-Zehnder, Jennifer Devereux, directrice de l'Acquisition des talents au niveau mondial chez OMERS, et Gordon Frost, associé chez Mercer Canada, ont parlé de la gestion des talents et des outils permettant de maintenir en poste le personnel dans l'environnement de travail post-covid.

PRÊT DIRECT AUX ÉTATS-UNIS : OPPORTUNITÉS ET RISQUES POUR LES INVESTISSEURS À LONG TERME.

Susan Kasser, gestionnaire principal, Neuberger Berman

Modérateur : Bruno Roy, président-directeur général par intérim, Division des investissements du CN

Les allocations et l'intérêt pour les prêts directs américains continuent de croître. Susan Kasser, responsable de Neuberger Berman Private Debt, a présenté des sujets qui sont au cœur des préoccupations de nombreux investisseurs. L'ensemble des opportunités pour le prêt direct, la comparaison du prêt direct avec les placements par emprunt du marché public, et les attentes pour l'avenir de la classe d'actifs.

QUESTIONS RELATIVES À L'ATTRIBUTION EXCÉDENTAIRE ET À LA LIQUIDITÉ

Lusac Coleon, directeur général, Ardian
George Long, responsable, Placements privés, Vestcor
David Markson, directeur général, Evercore

Cette séance a exploré la manière dont les sociétés en commandite naviguent dans l'effet dénominateur, et comment elles réfléchissent à un environnement

d'évaluation difficile. Lucas Coleon, directeur général chez Ardian, George Long, responsable, Placements privés chez Vestcor, et David Markson, directeur général d'Evercore, ont exploré des thèmes et des idées clés sur différents marchés.

SÉANCES EN PETITS GROUPES :

CD : INNOVATION EN MATIÈRE DE RÉGIMES À CD

Martin McInnis, directeur général, CSS Pension Plan
Shannan Corey, directrice générale, Saskatchewan Pension Plan (SPP)

Jeremy Phillips, sous-ministre adjoint, Public Employees Benefit Agency (PEBA)

Les dirigeants de trois régimes de retraite à cotisations déterminées (CD) innovants ont participé à une table ronde. Shannon Corey, directrice, SPP; Martin McInnes, directeur général, CSS; et Jeremy Phillips, SMA, PEBA ont parlé de l'histoire et des défis auxquels sont confrontés les promoteurs de régimes à CD, notamment : le décumul, les solutions de revenu viager, la communication et l'engagement et l'offre d'options de placement à la fois simples et sophistiquées. Bien que la plupart des régimes à CD au Canada soient encore relativement jeunes et que peu d'entre eux permettent aux participants de toucher un revenu de retraite, ces régimes comptent des participants à la retraite et sont en mesure d'évaluer l'efficacité de leurs régimes pour atteindre l'objectif ultime.

PRESTATIONS DÉTERMINÉES : CRISES DES OBLIGATIONS D'ÉTAT DU R.-U.

Patrick Duplessis, directeur principal et gestionnaire adjoint de portefeuille, Revenu fixe, Trans-Canada Capital Inc.

Markus Reuhkala, gestionnaire principal, Stratégie d'investissement et risque, BCI

Clay Lambiotte, associé et responsable des placements, Lane Clark & Peacock

La hausse spectaculaire des taux d'intérêt, conjuguée à un faux pas fiscal du gouvernement, a mis les régimes de retraite britanniques à rude épreuve à l'automne 2022, en particulier ceux qui suivent des stratégies d'investissement axées sur le passif. Patrick Duplessis, directeur principal, Revenu fixe, Trans-Canada Capital Inc., Markus Reuhkala, directeur principal, Stratégie d'investissement et risque, BCI, et Clay Lambiotte, associé et responsable des placements, Lane Clark & Peacock Ireland, ont expliqué ce qui a conduit à cet effondrement et les leçons que l'on peut tirer de cette crise de liquidité.

MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES EXEMPLAIRES DANS LES PROGRAMMES DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (D ET I)

Sarah Cavanagh, gestionnaire, Équité, inclusion et diversité, Investissements PSP

Kathleen Pabla, gestionnaire de portefeuille, Marchés publics, Régime de retraite des CAAT

Modérateur : Stéphane Caïdi, directeur principal, Affaires juridiques, Investissements PSP

Le panel a discuté des stratégies pour promouvoir la diversité et mettre en place un environnement de travail inclusif, et de la manière de fixer des objectifs mesurables et réalisables en matière de D et I au sein de vos organisations.



PIAC EXCHANGE

La conférence s'est clôturée par la traditionnelle séance confidentielle PIAC Exchange, réservée aux membres, qui a donné lieu à des discussions animées sur un large éventail de sujets.

Merci au comité de la Conférence du printemps : Edmond Assal, Darin Eddy, Sébastien Naud, Michelle Ostermann et Bruno Roy, ainsi qu'au président, Gilles Horrobin.



CONFÉRENCE DE L'AUTOMNE 2023 DE PIAC RÉUNISSANT PRÈS DE 100 PROFESSIONNELS DU SECTEUR DES PENSIONS

La Conférence d'automne 2023 de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC), qui s'est tenue à Halifax, a donné lieu à des séances d'information et à des présentations sur une variété de sujets touchant à de nombreux domaines applicables aux professionnels du placement de fonds de retraite – des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'investissement dans l'infrastructure et du risque pour la cybersécurité à l'intelligence artificielle (IA). L'événement a également servi de plateforme pour retrouver de vieux amis et rencontrer de nouveaux visages pour des discussions sur les dernières tendances en matière de gestion des caisses retraites et des placements.

DÎNER DE BIENVENUE ET DISCOURS LIMINAIRE - OBTENIR DES RENDEMENTS ÉLEVÉS GRÂCE À UN MODÈLE DE GOUVERNANCE EFFICACE

Steve Saldanha, directeur général principal, Gestion de portefeuille et allocation d'actifs, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)

Modérateur : Steve Mahoney, directeur des placements, Société des services de pension de la Nouvelle-Écosse

Steve Saldanha s'est entretenu avec Steve Mahoney sur le modèle de gouvernance du RREO et sur la manière dont il a obtenu un rendement positif de +4 % en 2022, alors que la moyenne des régimes de retraite a baissé de -8 % au cours de l'année. Le RREO gère son régime en adoptant une approche de portefeuille tous temps et en accordant une attention particulière à l'inflation,

non seulement à la protection contre l'inflation, mais aussi aux actifs qui génèrent des rendements en cas de stress inflationniste. L'équipe est en mesure d'ajuster tactiquement le portefeuille en fonction des vues du marché et a effectué des mouvements importants sur les titres à revenu fixe (réduction) ainsi que sur les ressources naturelles (augmentation) au cours des deux années précédant 2022. Steve a expliqué que l'équipe dispose de bandes sur toutes les classes d'actifs au sein desquelles elle peut opérer de manière rapide et efficace pour exercer ses points de vue, généralement par le biais de produits dérivés, car ils offrent de la liquidité et une bonne exécution. Steve a également expliqué comment l'équipe prend ses décisions, alloue le capital aux différentes fonctions de gestion de portefeuille et comment les grandes décisions sont prises du point de vue de l'équipe et des opérations. Enfin, il a fait part de ses réflexions actuelles sur le marché et sur la manière dont il positionne le portefeuille aujourd'hui en fonction des mouvements du marché qui se sont produits au cours des deux dernières années.

INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Mila Milojevic, vice-présidente, Stratégie d'entreprise, Emera Inc.

Jehangir Vevaina, associé directeur général, Énergie renouvelable et transition, Brookfield

Modérateur : Darin Eddy, directeur des marchés publics, Halifax Regional Municipality Pension Plan

Darin Eddy a animé un panel sur l'innovation et la transition énergétique. Mila Milojevic, vice-présidente de la Stratégie d'entreprise d'Emera, et Jehangir Vevaina,





de Brookfield, ont parlé des défis et des opportunités liés à la transition énergétique vers une économie plus propre. La transition énergétique mondiale est en cours et représente un engagement massif de la part des gouvernements, des individus et des investisseurs. Le panel a discuté de l'innovation dans les technologies de capture du carbone, des solutions d'énergie décentralisée dans les nouvelles communautés et des futurs besoins énergétiques prévus.

INTÉGRER LES FACTEURS ESG DANS LES PROCESSUS D'INVESTISSEMENT DANS LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Selwyn Yuen, responsable de la recherche, gestionnaire principale de portefeuille, Hillsdale

Tassos Stassopoulos, associé directeur général et directeur principal de l'information, Trinetra

Modérateur : Ying Wu, gestionnaire des risques et responsable de la conformité, Vestcor

L'importance de l'intégration de l'analyse des facteurs ESG dans la prise de décision en matière de placement est largement reconnue. Cependant, il reste des défis à relever pour trouver le bon processus pour des actifs particuliers dans le monde entier. Les marchés émergents en font partie. Selwyn Yuen, responsable de la recherche et gestionnaire principale de portefeuille chez Hillsdale, et Tassos Stassopoulos, associé directeur général et directeur principal de l'information chez Trinetra, ont fait part de leur point de vue sur les facteurs ESG et les marchés émergents lors d'une conversation avec le modérateur Ying Wu, gestionnaire des risques et responsable de la conformité chez Vestcor. L'un des problèmes des marchés émergents est la qualité des données, notamment le manque de profondeur

des données disponibles et la qualité variable des données. Il a été noté que de multiples sources de données devraient être utilisées, et qu'il est important de rechercher les tendances d'amélioration des facteurs ESG au fil du temps. Il a également été souligné qu'il était important de clarifier les différences entre la valeur financière et la valeur sociale, qui sont toutes deux importantes mais ont des horizons d'investissement et d'impact distincts. À l'avenir, le prochain grand développement pour les facteurs ESG dans les marchés émergents sera la réglementation et les efforts visant à améliorer les données.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES - ÉVOLUTION DE LA CATÉGORIE OU LENTE DÉRIVE VERS LE CAPITAL-INVESTISSEMENT?

Michael Rose, directeur général, GCM Grosvenor
Andrew Peisch, directeur général, Infrastructure, KKR & Co.

Modérateur : Isaac Hashem, gestionnaire de portefeuille, Infrastructure, Société des services de pension de la Nouvelle-Écosse

Isaac Hashem, gestionnaire de portefeuille, Infrastructure, Société des services de pension de la N.-É., a entamé la discussion en comparant les caractéristiques des infrastructures telles qu'elles sont décrites dans les argumentaires commerciaux des gestionnaires de 2009 et 2014 à 2022. Isaac a évoqué les actifs des gestionnaires de fonds d'infrastructure qui ont été présentés ou dans lesquels on a investi récemment et qui se sont éloignés de ce qui serait typiquement considéré comme de l'infrastructure, par exemple les routes à péage par rapport à une usine d'embouteillage sous contrat.

Michael et Andrew ont discuté de l'évolution de ce qui est considéré comme essentiel, et de la manière dont ce qui est essentiel change au fil du temps, tout en soulignant ce qui est essentiel pour les individus par rapport à ce qui est essentiel pour la société. La discussion s'est concentrée sur la question de savoir à quel moment l'infrastructure dérive vers le capital-investissement. Si le cas d'investissement repose sur une tendance ou une technologie future, ou si une partie substantielle des flux de trésorerie futurs n'est pas contractée, ce qui rend l'investissement viable, alors il dérive vers le capital-investissement au lieu de l'infrastructure.

ÉVOLUTION DES CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ : PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE POUR LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS ET PRÉPARATION DE LA TI INTERNE

Lori Barton, directrice, Beaumont Advisors Limited

Thomas Keating, directeur, Technologie de l'information, Vestcor

Mike Krygier, fondateur et PDG, Deep Cove Cybersecurity

Modérateur : Jessie Zheng, associé principal des placements, Halifax Regional Municipality Pension Plan

Jessie Zheng, associé principal des placements au Halifax Regional Municipality Pension Plan, a animé une discussion approfondie sur les risques pour la cybersécurité et la préparation des régimes de retraite. Le panel était composé de Lori Barton, directrice chez Beaumont Advisors Limited, Thomas Keating, directeur, Technologie de l'information, chez Vestcor, et Mike Krygier, fondateur et PDG de Deep Cove Cybersecurity. Parmi les nombreux sujets abordés, citons les sources d'information sur les risques pour la cybersécurité (p. ex. la Commission des valeurs mobilières, les gestionnaires d'investissement), les structures de gouvernance permettant d'élaborer des politiques et d'évaluer leur mise en œuvre, les différents degrés de ressources en matière de cybersécurité chez les gestionnaires d'investissement de différentes tailles, la nécessité d'évaluer les risques et les voies possibles de violation de fournisseurs tiers et du nuage, et les contrôles opérationnels tels qu'un site de données sécurisé, une surveillance continue, un plan de réponse aux incidents, un audit annuel de tous les utilisateurs des systèmes de l'organisation, et l'assurance.

Il a également été noté que le travail à distance a renforcé la nécessité de mettre en place des contrôles.

L'IA DANS LES RÉGIMES DE RETRAITE

Brad Betts, directeur général, BlackRock

Brad Betts, directeur général de BlackRock, a commencé la discussion avec l'intelligence artificielle (IA) dans les investissements, un peu d'histoire et la façon dont son équipe utilise l'IA. Il a mis l'accent sur le plus important avantage qu'offre l'IA, soit l'échelle plutôt que la qualité. L'IA peut examiner des données plus rapidement et en plus grand nombre qu'un humain ou qu'une petite équipe de personnes, mais il pense que son équipe pourrait probablement faire un meilleur travail sur une seule tâche. Il a également évoqué ce que les membres de son équipe considéraient comme les caractéristiques importantes d'un facteur dans leur modèle, à savoir qu'il soit raisonnable, prédictif et additif. Lorsque nous nous sommes tournés vers l'auditoire pour poser des questions, les discussions se sont orientées vers les préoccupations importantes liées à l'IA. Il a adopté un ton plus optimiste et a déclaré qu'il ne craignait pas que les ordinateurs prennent le pouvoir ou que les gens perdent leur emploi; il s'inquiète toutefois des campagnes de désinformation et de la cybercriminalité qui bénéficient toutes deux grandement de l'IA.

SÉANCES EN PETITS GROUPES :

CD : LA CONCEPTION DE VOTRE RÉGIME À CD DOIT-ELLE ÊTRE MODIFIÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI?

Janis Holman, directrice, Eckler

Janice Holman, directrice chez Eckler, a parlé de l'environnement économique actuel, faisant état d'une augmentation des pressions financières et des divers besoins financiers des employés canadiens.



Certains employeurs envisagent d'ajouter des produits et/ou des fonds à leurs régimes d'épargne financés par l'entreprise pour répondre à ces divers besoins, y compris les remboursements de dettes d'études et de prêts hypothécaires, les régimes enregistrés d'épargne-études, les produits de décumulation et les options d'investissement conformes à la charia. Les teneurs de registres ont ajouté des fonctionnalités en réponse à cette demande, mais les promoteurs de régimes qui souhaitent proposer certaines de ces solutions restent confrontés à des difficultés. La souplesse accrue vise à réduire les obstacles et à encourager un plus grand nombre d'employés à participer tout en augmentant leur niveau d'engagement envers le régime.

PD : ALLOCATION D'ACTIFS : PEUT-ON COMPTER SUR LES OBLIGATIONS POUR JOUER SUR LA DÉFENSIVE?

Lisa Hornby, responsable des titres à revenu fixe multisectionnels américains, Schroders

Heather Mason Wood, présidente, directrice de la stratégie, Canso

Modérateur : Dan Hudgin, directeur, Placement des fonds de retraite, Emera

Dan Hudgin, directeur, Placement des fonds de retraite, chez Emera, a animé une table ronde avec Lisa Hornby, gestionnaire de portefeuille chez Schroders, et Heather Mason Wood, présidente, directrice de la stratégie, sur le rôle des obligations dans l'allocation d'actifs des régimes de retraite à prestations définies (PD). Après une année 2022 difficile pour les investissements à revenu fixe, le panel a exposé son point de vue sur l'évolution des obligations dans un environnement où les rendements sont plus élevés.

PERSPECTIVES SUR LA SÉLECTION DE GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS

Dan Goguen, vice-président, Actifs immobiliers, Vestcor

Nikki Keating, directrice des placements, Bimcor Inc.

Natasha Trainor, vice-présidente adjointe, Placement des fonds de retraite, NAV CANADA

Trois membres de PIAC ont exposé leur point de vue sur la sélection de gestionnaires de placements. Dan Goguen, vice-président, Actifs immobiliers, chez Vestcor, a animé la séance.

Nikki Keating, directrice des placements chez Bimcor Inc. et Natasha Trainor, vice-présidente adjointe, Placement des fonds de retraite chez NAV CANADA étaient les panélistes.

Les membres du panel ont discuté d'un certain nombre de questions relatives à la sélection de gestionnaires de placements, y compris les cadres internes qu'ils utilisent pour évaluer les gestionnaires et les défis que pose le fait de trouver les bons gestionnaires pour les différentes classes d'actifs. La question de la diligence raisonnable a été abordée, y compris la question de s'appuyer sur le travail de diligence raisonnable d'autres investisseurs institutionnels, et la nécessité de recourir à une diligence opérationnelle approfondie, y compris la préparation en cas de risques pour la cybersécurité, pour s'assurer que les risques sont gérés de manière appropriée. Le panel a également parlé de l'évaluation des gestionnaires pendant les cycles de marché difficiles, y compris le marché actuel.

PIAC EXCHANGE

La conférence s'est terminée par la traditionnelle séance confidentielle PIAC Exchange, réservée aux membres, qui a donné lieu à des discussions animées sur un large éventail de sujets, notamment l'allocation et la durée des obligations, les questions relatives à la défense des intérêts, les défis liés aux facteurs ESG, y compris les changements climatiques, les pratiques exemplaires pour les examens de référence et les fonds marqués en blanc de CD/ACOR, entre autres.

Merci à tous ceux qui ont participé. Nous remercions tout particulièrement le Comité de conférence de PIAC, qui s'est mobilisé pour offrir un programme de conférence de classe mondiale :

Darin Eddy, AFA, Municipalité régionale d'Halifax

Gaelan Hanlon, Sobeys

Daniel Hudgin, Emera

Chad King, Société des services de pension de la Nouvelle-Écosse

Steve Mahoney, Société des services de pension de la Nouvelle-Écosse

Ying Wu, Vestcor

Jessie Zheng, Municipalité régionale d'Halifax

Des membres d'un océan à l'autre se sont réunis à l'hôtel Humaniti de Montréal pour deux jours de réseautage, de contenu éducatif et de discussions réservées aux membres sur les questions fiscales actuelles ayant une incidence sur le secteur des pensions. Des experts du monde entier ont fourni des mises à jour importantes sur une grande variété de questions tout au long du programme.

RÉGIMES DE RETRAITE - CONSIDÉRATIONS PRATIQUES POUR LA FISCALITÉ INDIRECTE AU CANADA

Jadys Bourdelais, associé, Ernst & Young
Jasmine Jolin, gestionnaire principal, Services fiscaux, Ernst & Young

La première séance de la conférence a porté sur les étapes annuelles pour les obligations de conformité des fonds de pension en matière de fiscalité indirecte, ainsi que sur les opportunités qui peuvent s'offrir aux fonds de pension du point de vue de la TPS/TVH. La dernière partie de la séance a porté sur les règles de fiscalité indirecte applicables aux sociétés d'investissement en commandite et a abordé un certain nombre de questions pratiques connexes.

TIRER PARTI DE LA TECHNOLOGIE DANS LA FONCTION FISCALE

Frankie Llewellyn-Thomas, associée, Transformation fiscale, KPMG Canada
Gagandeep Singh, associé, Technologie et transformation fiscales, Ernst & Young

Cette séance a fourni un aperçu complet des technologies actuelles et des cas d'utilisation et a donné aux participants un aperçu des utilisations potentielles de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique dans le contexte de la fonction fiscale. Les panélistes ont expliqué comment la technologie transforme la fonction fiscale et comment les fonds de pension peuvent repérer les opportunités d'utiliser des solutions technologiques pour réduire les inefficacités potentielles.



PLACEMENTS DES FONDS : REVENU EFFECTIVEMENT RELIÉ (ECI), FIXE, DÉTERMINABLE, ANNUEL OU PÉRIODIQUE (FDAP), FOREIGN INVESTMENT IN REAL PROPERTY TAX ACT (FIRPTA) ET AUTRES CONSIDÉRATIONS FISCALES AMÉRICAINES POUR LES FONDS DE PENSION CANADIENS

Elizabeth Adams, associée Corporate & Finance, Hogan Lovells US
Cristina Arumi, associée, Hogan Lovells US
Wesley Riley, directeur fiscal, Ivanhoé Cambridge
Modérateur : Neil Marcowitz, vice-président, Fiscalité, Finance, BCI

Cette séance a été l'occasion d'une discussion très intéressante et d'un partage d'opinions et d'expériences entre les présentateurs de Hogan Lovells, Neil Marcowitz et Wesley Riley sur les concepts fiscaux américains qui influencent les structures des fonds américains et qui sont d'un intérêt particulier pour les fonds de pension canadiens. Alors qu'Elizabeth Adams et Cristina Arumi de Hogan Lovells ont présenté les principales considérations fiscales américaines pour les fonds de pension canadiens investissant dans des fonds américains, Neil Marcowitz et Wesley Riley ont partagé le point de vue des fonds de pension et les enseignements tirés de leur expérience des fonds.



CAUSERIE AU COIN DU FEU AVEC L'ARC

Chantal Beaudry, gestionnaire, Section des communications sur les services numériques, Agence du revenu du Canada

Philip Echlin, agent de programmes, Section des autorisations et de la stratégie du numéro d'entreprise, Agence du revenu du Canada

Modérateur : Randy Schwartz, associé, Fiscalité, McCarthy Tétrault

Cette séance a donné lieu à une discussion avec Chantal Beaudry, gestionnaire de la Section des communications sur les services numériques à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Philip Echlin, conseiller en programmes stratégiques pour la Division du numéro d'entreprise et des autorisations à l'ARC, et a été animée par Randy Schwartz de McCarthy Tétrault s.r.l. Les discussions ont porté sur les questions soulevées par les membres sur les portails « Mon compte d'entreprise » et « Représenter un client », les nouvelles initiatives de communication et de services numériques de l'ARC et les mises à jour des initiatives et des programmes existants. Les représentants de l'ARC ont également répondu aux questions posées à l'avance, ainsi qu'à certaines questions des participants qui ont fait connaître leur expérience aux panélistes de l'ARC. Les participants ont également eu l'occasion de s'entretenir avec les panélistes de l'ARC après la séance au cours de discussions informelles.

STRUCTURES DES RÉGIMES DE RETRAITE : UNE INTRODUCTION

Scott Bell, Geneviève Favreau, Christian Meighen, Susan Nickerson; McCarthy Tétrault

La première séance de la deuxième journée a présenté les exigences d'enregistrement nécessaires pour se conformer à la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) et aux lois sur les normes applicables aux régimes de pensions. Diverses structures fiscales sont possibles, mais il faut se conformer à la LIR et à la réglementation sur les pensions. Au cours de cette séance, des conseils ont été fournis sur la meilleure façon de structurer un régime de retraite et des exemples de réussites canadiennes ont été présentés. Le panel a mené une discussion approfondie sur les problèmes fiscaux susceptibles de se poser dans le cadre de différents scénarios de structure fiscale et sur la meilleure façon d'atténuer ces problèmes.

MISE À JOUR DES MESURES FISCALES EUROPÉENNES

Rob Mazur, Charles Parker, Joe Sheldrake; Deloitte s.r.l.

Cette présentation détaillée a porté sur les nombreux développements récents dans l'environnement fiscal européen ayant un impact sur l'investisseur canadien. Pour les régimes actuellement investis en Europe, le risque découlant des systèmes fiscaux en retard et des révisions des politiques ciblant directement le statut fiscal de l'investisseur de pension a été abordé. Les options fiscales pour les fonds canadiens qui envisagent de nouveaux investissements en Europe - y compris des projets immobiliers et d'infrastructure - ont été présentées. Les considérations pratiques pour structurer les investissements directs, les régimes associés, les CSC et les considérations relatives aux lettres d'accompagnement ont également été soulignées.



FORUM DE DISCUSSION DES PARTICIPANTS - SÉANCE RÉSERVÉE AUX MEMBRES DE PIAC

Cette séance, événement de longue date de toutes les conférences de PIAC, a été l'occasion pour les participants de poser des questions à leurs pairs du secteur des pensions et de recevoir des réponses et des conseils. De nombreuses discussions animées ont eu lieu sur des sujets variés et nous remercions tous les participants pour leur incroyable engagement.

MISE À JOUR DES MESURES FISCALES AMÉRICAINES POUR LES FONDS DE PENSION CANADIENS : CE QUI EST NOUVEAU ET CE QU'IL FAUT SURVEILLER

Jennifer Lee, Davies, New York et Daniel Winnick, KPMG

Cette séance sur la fiscalité américaine a permis de tirer des enseignements pratiques des mises à jour suivantes : l'impôt minimum de remplacement pour les sociétés (CAMT) et le pilier 2; l'impôt sur les bénéfices des succursales (BPT) dans les entités hybrides inversées non américaines; les nouveaux développements avec la FIRPTA, y compris les règles d'exception pour les sociétés cotées en bourse, la détermination et la structuration des centres de données de fiducies de placement immobilier (DC REIT), et l'entité commerciale contrôlée, les règlements sur les fonds de pension étrangers qualifiés (QFPF), y compris les exemptions; la retenue sur les transferts de participations dans des sociétés de personnes en vertu de l'article 1446(f) de la réglementation, y compris la règle d'exception de 10 % de l'ECI brut et les exigences pour les sociétés de personnes; et les contestations judiciaires des dispositions de la Tax Cuts and Jobs Act (TCJA).

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN MATIÈRE D'IMPÔT SUR LE REVENU AU CANADA

Julia Qian Wang, associée, Bennett Jones LLP et Lara Friedlander, associée fiscale principale, Blake, Cassels & Graydon LLP

Cette présentation a fait le point sur l'impôt minimum global (pilier 2) et s'est concentrée sur les entités exclues, les sociétés de personnes, la déclaration de renseignements au titre des Règles globales anti-érosion de la base d'imposition (GloBE) et la nouvelle proposition du budget 2022 visant à éliminer l'exception de 90 jours sur les restrictions d'emprunt. Il y a également eu une discussion sur la disposition générale anti-évitement

(DGAE), les règles de divulgation obligatoire, notamment les directives de l'ARC du 6 juillet 2023, l'impôt minimum de remplacement (IMR) et la restriction des dépenses excessives d'intérêts et de financement (EIFEL) qui ne s'applique pas aux entités exonérées d'impôts.

MOBILITÉ EN 2023 - COMMENT AVONS-NOUS MODIFIÉ NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER ET COMMENT POUVONS-NOUS TIRER PARTI DE NOUVEAUX MODÈLES DE TRAVAIL TOUT EN PROTÉGEANT NOS ORGANISATIONS?

Josée Bennett, associée et John Sherry, directeur principal, avocat associé principal, Ernst & Young

Cette présentation aborde la question de la responsabilité accrue qui va de pair avec la gestion de la mobilité des travailleurs. Les risques liés à l'impôt à l'emploi de la main-d'œuvre mobile pourraient figurer parmi les plus importants risques. La discussion a également porté sur les risques d'atteinte à la réputation, l'augmentation des risques relatifs à l'établissement stable et d'autres risques liés aux programmes de mobilité qui peuvent attirer des professionnels talentueux. L'atténuation des risques abordés, à savoir la responsabilité centralisée attribuée, les politiques à mettre en œuvre, les questions de système et de sécurité. On a également discuté des litiges fiscaux possibles dans les deux années à venir, compte tenu de la complexité que pose le fait que des professionnels peuvent travailler depuis n'importe où.

Félicitations et remerciements au Groupe de travail sur la fiscalité de PIAC qui a mis sur pied un programme fantastique : la présidente Melania Paraschiv, Gail Anthony Hokororo, Karry Cheang, Antonietta Cicerone, Mimi Duong, Pedro Galego, Nathalie Kassar, Matt Leonard, Maya Loufti, Neil Marcovitz, Nima Nouri, Angela Winder et Sky Schapiro.



PIAC A ORGANISÉ 6 FORUMS DES MEMBRES ET 4 WEBINAIRES AU COURS DE L'ANNÉE 2023

LE 9 NOVEMBRE 2023

OUTILS DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE À CD : UNE ÉTUDE DE CAS - FORUM DES MEMBRES DE PIAC

Marie peut-elle atteindre ses objectifs et prendre une retraite confortable? Les membres participant à ce forum ont discuté de la façon d'aider Marie à répondre à ces questions à l'aide de deux différents outils de planification de la retraite. Janice Holman d'Eckler a utilisé l'outil Guided Outcome d'Eckler et Tawnya Duxbury de la Sun Life a utilisé leur outil One Plan pour analyser la situation de Marie et aborder certaines considérations importantes afin d'aider Marie à prendre cette décision importante. Une discussion réservée aux membres a suivi les présentations. La séance était animée par la présidente du Comité des régimes à cotisation déterminée (CD), Cheryl Shea (directrice, Actifs et opérations des régimes retraite, CFCP) et Kamila Giesbrecht (directrice générale, Placements, UBC Faculty Pension Plan), membre du Comité des régimes à CD.

LE 25 OCTOBRE 2023

CONTRÔLER L'INTÉGRATION DES FACTEURS ESG AVEC LES GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS - FORUM DES MEMBRES DE PIAC

Les promoteurs de régimes de BCI, AIMCo, PSP Investment Board et UTAM ont fait connaître leurs pratiques exemplaires sur la façon de mieux s'engager avec les gestionnaires sur la façon dont ils intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs activités de placement. Certaines entreprises développent (ou affinent) des cadres d'évaluation des facteurs ESG pour les gestionnaires externes et créent des tableaux de bord pour assurer la cohérence entre les stratégies et les classes d'actifs. Les participants ont discuté en détail des activités d'actionariat actif, de l'engagement avec les entreprises, du vote par procuration et des activités de défense des intérêts. Le groupe a été divisé en ateliers pour une discussion plus approfondie sur d'autres sujets; les approches et les problèmes auxquels les

plans sont confrontés. Les principaux points à retenir sont disponibles sur les pages du site consacrées aux événements passés.

LE 17 OCTOBRE 2023

PRATIQUES EXEMPLAIRES POUR LA NÉGOCIATION DES FRAIS DES GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS - FORUM DES MEMBRES DE PIAC

La négociation des frais de placement avec les gestionnaires de placements est une étape cruciale des processus de diligence raisonnable et de mise en œuvre des régimes. Plus de 30 membres représentant des fonds de toutes tailles à travers le pays ont participé à un forum des membres pour échanger leurs idées sur les pratiques exemplaires en matière de négociation des frais de gestion des placements. Les présentateurs ont exposé leur philosophie et leurs stratégies dans différentes catégories d'actifs et ont expliqué comment ils relèvent le défi de négocier des frais moins élevés tout en établissant des partenariats solides avec les gestionnaires de placements. Le groupe s'est ensuite réparti en ateliers pour poursuivre la discussion. Le forum n'a pas été enregistré pour des raisons de confidentialité, mais un résumé des principales conclusions et les résultats d'un sondage auprès des membres sont disponibles sur les pages du site consacrées aux événements passés.

LE 14 SEPTEMBRE 2023

MISE À JOUR SUR LES RÉÉVALUATIONS DES RECOUVREMENTS DE LA CEJ AUX PAYS-BAS - WEBINAIRE DE PIAC

Jeroen van der Wal de Taxology Global a discuté des développements concernant les réévaluations des réclamations de la Cour européenne de justice (CEJ) aux Pays-Bas depuis le 10 février 2023. Les nouvelles cotisations semblent tourner autour du cercle des bénéficiaires et des paiements de prestations forfaitaires dans le cadre du critère de « comparabilité objective » qui est au cœur des recouvrements de la CEJ.

Certaines des réponses reçues des autorités fiscales néerlandaises aux lettres d'objection déposées ou aux annonces de réévaluation donnent un aperçu du raisonnement des autorités fiscales néerlandaises selon lequel les différences dans le cercle des bénéficiaires ou les paiements de prestations forfaitaires entraîneraient une incompatibilité et, par conséquent, l'inadmissibilité aux recouvrements de la CEJ. La séance était animée par Neil Marcowitz, vice-président, Fiscalité chez BCI.

LE 25 JUILLET 2023

SOLUTIONS DE RECHANGE AUX OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL - FORUM DES MEMBRES DE PIAC

À la suite de la décision du gouvernement fédéral de cesser l'émission d'obligations à rendement réel (ORR) au Canada, de nombreux régimes de retraite et autres investisseurs sont maintenant confrontés au défi de trouver une autre source de protection contre l'inflation. Les membres ont participé à une discussion sur la façon dont les différents régimes abordent ce défi et sur les différentes solutions de rechange aux ORR qui s'offrent aux investisseurs canadiens.

LE 13 AVRIL 2023

LA TRANSITION VERS UN CYCLE DE RÈGLEMENT T+1 : CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LES RÉGIMES DE RETRAITE - WEBINAIRE DE PIAC

Ce webinaire explique ce que les régimes doivent faire et pourquoi et comment ils doivent le faire pour être prêts pour la transition vers un cycle de règlement T+1 au Canada et aux États Unis.

LE 28 MARS 2023

APPROCHES DES RISQUES LIÉS AUX FONDS DE PLACEMENT PUBLICS ET PRIVÉS - FORUM DES MEMBRES DE PIAC

FAITS SAILLANTS DE LA DISCUSSION

Des membres de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique ont participé à la table ronde sur les perspectives de placement de PIAC le 9 mars 2023 pour discuter des stratégies de fonds totaux des régimes et des allocations à revenu fixe, aux actions publiques et aux solutions de rechange, y compris les marchés privés. Le modérateur Rob Field, président du Comité des pratiques de placement de PIAC, a présenté une rétrospective générale de l'année 2022 et des questions clés à l'aube de l'année 2023. Les participants se sont répartis en groupes, puis sont revenus en séance générale pour faire part des enseignements tirés de 2022 et des priorités de leurs stratégies de placement pour l'avenir.

VUE D'ENSEMBLE

L'année 2022 a été difficile pour les investisseurs, car les avantages des obligations d'État en matière de diversification n'ont pas été au rendez-vous et les taux d'intérêt se sont envolés à mesure que les banques centrales prenaient des mesures radicales pour lutter contre des niveaux d'inflation alarmants. Les évaluations des actions publiques ont également souffert de la modification des taux des risques et de l'augmentation des taux d'actualisation des bénéfices futurs. Bien que certaines stratégies du marché privé, comme l'immobilier et les infrastructures dotées de propriétés de couverture de l'inflation, aient pu mieux s'en sortir l'année dernière, les investisseurs avisés attendent prudemment de voir ce qui adviendra de l'écart dans les évaluations en 2023 et positionnent leur portefeuille en vue d'un éventuel rallye de reprise.

LE 9 MARS 2023

PERSPECTIVES DE PLACEMENT - FORUM DES MEMBRES DE PIAC

Cette table ronde a débuté par une rétrospective générale de l'année 2022 et des perspectives pour 2023 et au-delà. Dans l'ensemble, 2022 a été une année difficile pour les investisseurs. Les avantages des obligations d'État en matière de diversification n'ont pas été au rendez-vous et les taux d'intérêt se sont envolés à mesure que les banques centrales prenaient des mesures radicales pour lutter contre des niveaux d'inflation alarmants. Les évaluations des actions publiques ont également souffert de la modification des taux des risques et de l'augmentation des taux d'actualisation des bénéfices futurs. Si certaines stratégies du marché privé, comme l'immobilier et les infrastructures dotées de propriétés de couverture de l'inflation, ont pu mieux s'en sortir l'année dernière, les investisseurs avisés attendent prudemment de voir ce qui adviendra de l'écart dans les évaluations en 2023 et positionnent leur portefeuille en vue d'un éventuel rallye de reprise. Les membres se sont répartis dans des salles consacrées aux revenus fixes, aux actions publiques et aux produits de rechange. Le forum n'a pas été enregistré afin de préserver la confidentialité, mais les grandes lignes seront communiquées aux membres sous peu.

LE 2 FÉVRIER 2023

TRANSITION DES MARCHÉS FINANCIERS CANADIENS DU TAUX CDOR AU TAUX CORRA - WEBINAIRE DE PIAC

Les coprésidents du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) ont discuté de la transition en deux étapes du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) au taux des opérations de pension à un jour (CORRA), y compris les étapes de transition pertinentes qui pourraient avoir un impact sur les membres de la PIA. Refinitiv Benchmark Services (UK) Ltd a annoncé le 16 mai qu'elle cessera de publier le taux CDOR après le 28 juin 2024.

LE 20 JANVIER 2023

ASPECTS DE DROIT FORMEL ET DE DROIT MATÉRIEL DES RÉÉVALUATIONS DE RECOUVREMENTS DE LA CEJ AUX PAYS-BAS - WEBINAIRE DE PIAC

Ce webinaire s'est concentré sur les aspects de droit formel et de droit matériel à prendre en compte lors des réévaluations des recouvrements de la CEJ aux Pays-Bas, y compris le délai de prescription pour les réévaluations, les exigences formelles de réévaluations valides et les principes généraux de bonne gouvernance (p. ex. le principe de bonne foi, le principe de la défense appropriée). Les aspects du droit matériel ont été abordés, notamment la jurisprudence de la CEJ sur la comparabilité objective et les conditions néerlandaises de comparabilité des fonds de pension étrangers avec les fonds de pension néerlandais.

1 684

internautas qui
suivent PIAC
sur LinkedIn

1 108

membres à titre
individuel

82

membres qui ont
participé à la
conférence
du printemps

132

fonds
membres

PIAC
en
chiffres

150

bénévoles

301

membres qui ont
participé à des
webinaires

90

réunions du Conseil
d'administration,
des comités et des
groupes de travail

81

membres qui ont
participé à la
conférence
d'automne

53

membres qui ont
participé à la
conférence
sur la fiscalité

16

réunions
de conseils
régionaux

15

présentations
de défense
des intérêts

5

réunions avec des
organismes de
réglementation

10

webinaires

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES GESTIONNAIRES DE CAISSES DE RETRAITE (PIAC) N'AURAIENT GUÈRE ÉTÉ ATTEINTS SANS LE DÉVOUEMENT ET L'ENGAGEMENT DE SES BÉNÉVOLES.

Conséquemment, PIAC récompense la loyauté et l'application des bénévoles et plus particulièrement de ceux qui se sont surpassés pour permettre à PIAC d'atteindre ses objectifs, qui sont vus par leurs semblables comme des exemples et grâce à qui la perception du public et de l'industrie envers PIAC reste positive.

REMISE DU PRIX TERRY STAPLES POUR 2022 ET 2023

PIAC est une organisation d'entraide dirigée par des bénévoles, dont les membres ont fait une réelle différence dans la croissance et la réussite du secteur des pensions au Canada. L'Association compte plus de 1 000 membres issus de 130 des plus grands fonds de pension du Canada. Sur ces 1 000 personnes, plus de 150 participent activement à la vie de l'Association en siégeant à un comité, en prenant la parole lors d'une conférence ou d'un séminaire en ligne, en rédigeant des articles pour le bulletin ou en contribuant à la préparation d'un mémoire de plaidoyer. C'est un bilan enviable de participation.

Chaque année, l'un de ces bénévoles se voit décerner une reconnaissance particulière : le prix Terry Staples du bénévole de l'année. Terry Staples était cadre chez Ontario Hydro et membre du groupe qui a fondé PIAC en 1977. Terry a été le deuxième président de PIAC en 1978 et, pendant toute la période où il a été membre, il a également été directeur de PIAC. La plus grande contribution de Terry à PIAC a été le travail qu'il a investi dans l'élaboration de la première Constitution de PIAC. Son dévouement infatigable a été reconnu par PIAC qui a donné son nom au prix décerné à un bénévole de l'année. En 2023, deux prix ont été décernés.

Melania Paraschiv

REÇOIT LE PRIX DU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2023

Lors de la Conférence fiscale 2023, le prix Terry Staples du bénévole de l'année 2023 a été remis à la présidente du groupe de travail sur la fiscalité de PIAC, Melania Paraschiv, qui est directrice de la fiscalité chez Ivanhoé Cambridge, la branche immobilière de la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ).

Sous sa direction, le groupe de travail sur la fiscalité est passé de la planification de la Conférence annuelle sur la fiscalité à un mandat annuel consistant à organiser des webinaires, à explorer des questions spécifiques telles que les remboursements de l'impôt néerlandais et à préparer des ressources pour le site Web. Elle a cultivé une solide équipe participative qui s'étend d'Halifax à Victoria.

PIAC est une organisation d'entraide dirigée par des bénévoles, dont les membres ont fait une réelle différence dans la croissance et la réussite du secteur des pensions au Canada. L'Association compte plus de 1 100 membres issus de 130 des plus grands fonds de pension du Canada. Sur ces 1 100 personnes, plus de 150 participent activement à la vie de l'Association en siégeant à un comité, en prenant la parole lors d'une conférence ou d'un séminaire en ligne, en rédigeant des articles pour le bulletin d'information ou en contribuant à la préparation d'un mémoire de plaidoyer. Il s'agit là d'un bilan de participation enviable et, chaque année, l'un de ces bénévoles est mis à l'honneur en se voyant décerner le prix Terry Staples du bénévole de l'année.





PRIX TERRY STAPLES DU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2022

Présenté à Dan Goguen lors de la Conférence de l'automne 2023 à Halifax

Dan Goguen, vice-président des actifs immobiliers chez Vestcor, s'est vu décerner le prix Terry Staples du bénévole de l'année 2022 lors

de la Conférence d'automne de PIAC à Halifax. Dan a fait partie de nombreux comités et groupes de travail, en commençant par le groupe de 2021 qui a organisé la

Conférence précédente à Halifax en 2012. Il a également participé à l'organisation de la Conférence de 2013 à Boston et a présidé la Conférence de 2015 à Moncton.

En 2012, Dan s'est joint au Comité des pratiques de placement et en a été le président pour deux mandats. Il dirige maintenant le groupe de travail sur les produits de remplacement et préside le Conseil régional de l'Atlantique, qui se réunit au printemps et à l'automne. Dan a siégé au Conseil d'administration de 2012 à 2017 et en a été le président en 2015.

LE PRIX CHUCK HARVIE POUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE DE PIAC

Remis à John Sinclair, Betsy Springer, Lisa Jankov et Simon Frechet à Halifax

Lors de la Conférence de l'automne 2023, Graeme Hay, président de PIAC, a remis le prix Chuck Harvie pour services distingués à quatre personnes, lesquelles ont toutes déjà assumé le poste de président ou de présidente du Conseil d'administration de PIAC, avec un historique impressionnant de participation à divers comités, groupes de travail et comités de planification. De gauche à droite : John Sinclair, Betsy Springer, Lisa Jankov et Simon Frechet. Algis Janusauskas, qui recevra le prix lors de la Conférence du printemps 2024 à Toronto, n'est pas présent sur la photo.

Le prix Chuck Harvie pour services distingués a été créé par le Conseil d'administration en reconnaissance du long engagement de Chuck Harvie envers PIAC. Chuck était membre du groupe qui a fondé PIAC en 1977 et il a siégé au Conseil d'administration pendant

de nombreuses années, où ses avis et conseils ont été soigneusement pris en compte. Chuck restera également dans les mémoires comme le seul directeur émérite de PIAC. Son dévouement pour PIAC était évident pour tout le monde et il était l'exemple même du bénévole modèle.



Le Prix Chuck Harvie pour services distingués est le plus prestigieux de PIAC. Ce prix est, au moment de leur retraite, remis aux membres qui au cours de leur carrière ont contribué de façon significative à PIAC ainsi qu'à la gestion des caisses de retraite.

RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES ANTÉRIEUR

PRIX CHUCK HARVIE

2022 Betsy Springer
 2021 Julie Cays
 2020 Brenda King
 2019 Russ Hiscock
 2018 Barbara Miazga,
 Brenda McInnes

2015 Roger Robineau
 2014 Emilian Groch,
 Doug Pearce
 2011 Claire Kyle
 2010 Rick Abbott
 2009 Robert Bertram

2008 Gretchen Van Riesen
 2005 Harry Gibbs,
 Peter Hellyer
 2004 Don Walcot
 2002 David French,
 Ian McKinnon



OBJECTIFS

- Recommander au Conseil d'administration la nomination du vérificateur externe;
- Revoir le mode de calcul et le montant des honoraires du vérificateur externe;
- Revoir le projet d'états financiers vérifiés et en discuter avec le directeur général et le vérificateur externe afin d'obtenir l'assurance raisonnable que :
 - les états financiers présentent fidèlement tous les éléments importants, conformément aux principes comptables généralement reconnus,
 - le choix de conventions comptables est approprié,
 - la fonction de vérification externe a été réalisée efficacement et que toutes les questions sur lesquelles le vérificateur externe souhaite que le Conseil d'administration se penche ont reçu l'attention adéquate;
- Soumettre le projet d'états financiers vérifiés au Conseil d'administration pour examen et approbation;
- Obtenir l'assurance raisonnable d'Association & Events Management International (la « Société de gestion ») et du vérificateur externe que la Société de gestion dispose de systèmes de vérification interne appropriés et que ces systèmes fonctionnent efficacement pour assurer la conformité avec les exigences juridiques et réglementaires, ainsi qu'avec les politiques financières de PIAC;
- Examiner le projet de budget annuel d'exploitation de PIAC et recommander son approbation par le Conseil d'administration;
- Surveiller les résultats financiers intérimaires relatifs à la santé financière de PIAC préparés par la Société de gestion et fournir les informations et les commentaires appropriés au Conseil d'administration;

- Formuler des recommandations au Conseil d'administration quant aux politiques financières, y compris la politique de réserves financières ainsi que la politique d'activités bancaires et de placement;
- Surveiller la taille de l'excédent et des réserves de PIAC;
- Revoir les éléments exceptionnels qui ont été approuvés aux budgets des conférences par le président du Comité des services aux membres;
- Choisir et réviser les fonds de placement;
- Enquêter sur toutes autres questions à la demande du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2023, le solde au fonds d'administration générale s'élevait à 519 097 \$. La politique de réserve financière exige un solde minimum de 400 000,00 \$ dans le fonds. Les réserves du fonds étaient délibérément constituées pour couvrir les dépenses supplémentaires liées à la transition prévue pour le poste de directeur général.

En 2023, le budget de fonctionnement annuel devait générer un déficit prévu d'environ 79 000 \$, mais en raison de la baisse des dépenses et de l'augmentation des revenus dans des domaines clés, ce déficit a été réduit à environ 15 620 \$. Ce déficit a été planifié en conjonction avec un montant plus élevé dans le fonds de réserve de PIAC pour tenir compte de l'intégration du directeur général adjoint qui prendra le relais de l'actuel directeur général après l'assemblée générale annuelle (AGA) de 2024 lors de la Conférence de printemps sur les placements de PIAC. Nous avons également recruté un gestionnaire des relations gouvernementales et externes.

En ce qui concerne la vérification annuelle, le Comité a rencontré deux fois notre vérificateur externe pour examiner le processus et les résultats. Nous sommes ravis d'avoir reçu une opinion de vérification sans réserve.

Le budget approuvé pour 2024 prévoit un déficit de 35 000 \$. Le budget tient compte de la transition prévue de l'actuel directeur général qui prendra sa retraite de PIAC en mai 2024.

MEMBRES

Dan Hudgin, EMERA

Grace Wong, CANADA POST

Ying Wu, VESTCOR

BILAN	AU 31 DECEMBRE, 2023	
	2023	2022
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	113 239 \$	84 976 \$
Placements à court terme	393 373	394 485
Comptes débiteurs	3 878	-
Remboursement de taxes	29 337	14 111
Frais payés d'avance	42 817	57 000
	582 644	550 572
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créditeur et charges payées	58 047	11 355
Revenus reportés	5 500	4 500
	63 547	15 855
ACTIFS NETS		
Fonds général d'exploitation	519 097	534 717
	582 644	550 572
ÉTATS DES REVENUS, DÉPENSES ET ACTIFS NET	AU 31 DECEMBRE, 2023	
	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations des membres	514 625 \$	485 450 \$
Frais d'inscription reçue pour la conférence du printemps	109 174	32 250
Frais d'inscription reçue pour la conférence de l'automne	99 000	78 025
Frais d'inscription reçus pour le séminaire	55 770	35 150
Intérêts créditeurs	23 888	6 703
	802 457	637 578
DÉPENSES		
Service de gestion	406 964	285 370
Conférence du printemps	88 871	45 950
Conférence de l'automne	91 949	79 899
Forum sur la fiscalisation	52 934	46 013
Conseils régionaux et webinaires	6 467	3 187
Frais bancaires et cartes de crédit	18 691	12 109
Vérification et affaires juridiques	7 860	7 000
La technologie	23 339	16 885
Conseil et comités	86 605	53 172
Assurances	2 536	2 430
Bureau et administration	31 861	22 270
	818 077	574 285
(Déficit)/Excédent des produits sur les charges au cours de l'exercice	(15 620)	63 293
Fonds de fonctionnement général - au début de l'année	534 717	471 424
Fonds de fonctionnement général - à la fin de l'année	519 097	534 717



VICE-PRÉSIDENTE

Antonietta Cicerone
CN INVESTMENT DIVISION



Susan Golyak
BCI



PRÉSIDENT SORTANT

Graeme Hay
TEACHERS' RETIREMENT
ALLOWANCES FUND



SECRÉTAIRE/TRÉSORIER

Asif Haque
CAAT PENSION PLAN



Alison Gould
SASKATCHEWAN TEACHERS
RETIREMENT PLAN



Dan Hudgin
EMERA INC.

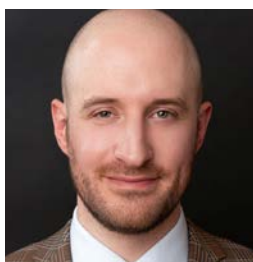


Roman Kosarenko
LOBLAW COMPANIES LIMITED



PRÉSIDENTE

Dave Lawson
TELUS



Sean Kulik
NUNAVUT TRUST



Ying Wu
VESTCOR



Cheryl Shea
CANADIAN PACIFIC
KANSAS CITY LIMITED



Grace Wong
CANADA POST

PRÉSIDENT(E)S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023	Graeme Hay
2022	Sean Hewitt
2021	Natasha Trainor
2020	Simon Fréchet
2019	Deanne Allen
2018	Brenda King
2017	Kevin Fahey
2016	Lisa Jankov
2015	Dan Goguen
2014	Michael Keenan
2013	Brenda McInnes
2012	Julie Cays
2011	Barbara Miazga
2010	Algis Janusauskas
2009	Gayle McDade
2008	Roger Robineau
2007	Terri Troy
2006	Pierre Drolet
2005	Gretchen Van Riesen
2004	Rick Abbott
2003	Tom Gunn
2002	Claire O. Kyle
2001	Rudy R. Dabideen
2000	Donald T. Walcot
1999	Douglas G. Pearce
1998	Neil A. Jacoby
1997	Robert G. Bertram
1996	Russell J. Hiscock
1995	Robert L. Sillcox
1993-94	David A. French
1992	Charles Dillingham
1991	Peter Hellyer
1990	Phil Jenkinson
1989	Ian McKinnon
1988	Watson Ogilvie
1987	Roger Porretti
1986	Watson Ogilvie
1985	Roger Fisher
1984	Dennis Beggs
1983	Wilson Barbour
1982	Chuck A. Harvie
1981	Wilson Barbour
1980	David MacMahon
1978-79	Terrance Staples
1977	Dennis McGee

PIAC est la voix nationale des caisses de retraites Canadiennes depuis 1977.

Les professionnels chevronnés en matière de placement engagés par les membres de PIAC sont chargés de surveiller et de gérer un actif de plus de 2,8 billions \$ pour le compte de millions de Canadiens. PIAC a pour mission de promouvoir, dans l'intérêt des promoteurs et des bénéficiaires de régimes de retraite, des pratiques d'investissement et de gouvernance saines.



Peter Waite
Directeur général
pwaite@piacweb.org



Don Andrews
Directeur général adjoint
dandrews@piacweb.org



Faith Featherstone
Chef de service,
administration
ffeatherstone@
piacweb.org



Chris Dawkins
Chef de services,
services aux membres
cdawkins@piacweb.org



Chona Cataquiz
Adjointe administrative
ccataquiz@piacweb.org



Wil Degast
Coordinateur des
technologies de
l'information (IT)
wdegast@piacweb.org



Romina Cortina
Chef de service, relations
gouvernementales
et externes
rcortina@piacweb.org



Association canadienne des
gestionnaires de caisses de retraite
Pension Investment
Association of Canada

PIAC | BUREAU

20, rue Carlton, Bureau 123 | Toronto, Ontario M5B 2H5
Tél : 416.640.0264 | Courriel : info@piacweb.org | piacweb.org